



HAL
open science

Les lieux de culte de la cité des Lémovices (Limousin, France)

Mylène Ferré

► **To cite this version:**

Mylène Ferré. Les lieux de culte de la cité des Lémovices (Limousin, France) : Prospection thématique, campagne 2022. Université de Tours; Drac - SRA Nouvelle Aquitaine site de Limoges. 2022. hal-04254258

HAL Id: hal-04254258

<https://hal.science/hal-04254258>

Submitted on 23 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

LES LIEUX DE CULTE DE LA CITÉ DES LÉMOVICES (IER - IIIE S.)

Rapport d'opération
Prospection thématique



Responsable d'opération : Mylène Ferré

Numéro d'opération : 12-4133

Numéro d'arrêté : 75-2022-0871

Service régional de l'Archéologie
Direction régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine
Limoges, 2022

Illustration de couverture : une maison du village Le-Boueix (Puy-Malsignat, Creuse)

Cliché : M. Ferré

Je tenais à remercier tout d'abord Mme la Conservatrice Hélène Mousset pour son soutien dans la mise en place de ce projet, ainsi que pour l'intérêt porté à mon travail de recherche depuis septembre 2020.

Un remerciement particulier à Florian Baret, mon directeur de mémoire et maintenant co-encadrant de thèse, pour tous ses conseils et son aide dans la préparation de la prospection.

Je remercie chaleureusement Samuel et Jean-Baptiste pour leur participation à la phase de terrain en plein automne. Sans eux, l'opération de terrain aurait été beaucoup plus longue, fastidieuse et morose.

Je terminerai par remercier plus particulièrement Marc pour tout son soutien et son investissement du début à la fin de l'opération et pour toutes ses idées.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	5
CHAPITRE 1 : PRESENTATION ADMINISTRATIVE ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET	9
I. RESUME ADMINISTRATIF ET MOTS-CLES ASSOCIES A LA PROSPECTION	9
1.1. <i>Résumé administratif</i>	9
1.2. <i>Résumé scientifique (notice pour le bilan scientifique régional)</i>	9
1.3. <i>Mots-clés</i>	10
1.4. <i>Équipe de prospection</i>	10
II. CONTEXTE : TRAVAUX UNIVERSITAIRES	10
2.1. <i>Présentation du travail de recherche</i>	10
<input type="checkbox"/> Le mémoire de recherche (2020-2022).....	10
<input type="checkbox"/> Thèse (en cours).....	11
2.2. <i>Synthèse du mémoire de recherche</i>	11
CHAPITRE 2 : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'OPERATION	13
I. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE : LA CITE DES LEMOVICES	13
1.1. <i>Présentation du territoire</i>	13
1.2. <i>Des limites de cité encore en débat</i>	13
1.3. <i>Topographie et géomorphologie du paysage</i>	13
<input type="checkbox"/> Haute-Vienne.....	13
<input type="checkbox"/> Corrèze	14
<input type="checkbox"/> Creuse	14
<input type="checkbox"/> Synthèse : un territoire à la géomorphologie diversifiée et complexe.....	14
II. CONTEXTE HISTORIQUE : LA CITE DES LEMOVICES DU IER AU III ^E SIECLE.....	15
2.1. <i>Les Lémovices dans les sources écrites et épigraphiques</i>	15
<input type="checkbox"/> Conquête romaine et <i>Bello Gallico</i> de César (milieu du I ^{er} siècle avant J.-C.)	15
<input type="checkbox"/> Statut de la cité (Pline l' Ancien).....	15
<input type="checkbox"/> Des inscriptions	15
2.2. <i>Intégration des Lémovices au monde romain</i>	16
<input type="checkbox"/> Réforme d'Auguste et nouvelle organisation des Gaules.....	16
<input type="checkbox"/> Commerce et économie des Lémovices.....	16
III. HISTORIQUE DE RECHERCHES : LES LIEUX DE CULTE GALLO-ROMAINS DE LA CITE DES LEMOVICES	17
3.1. <i>Historique des recherches en Haute-Vienne</i>	17
<input type="checkbox"/> Premières découvertes fortuites (XVII ^e siècle)	17
<input type="checkbox"/> Développement des recherches (XIX ^e siècle)	17
<input type="checkbox"/> Affirmation des études archéologiques (deuxième partie du XX ^e siècle).....	17
<input type="checkbox"/> Recherches actuelles	17
3.2. <i>Historique des recherches en Corrèze</i>	18
<input type="checkbox"/> Premières recherches (XIX ^e siècle).....	18
<input type="checkbox"/> Le moment Vazeilles (premières décennies du XX ^e siècle)	18
<input type="checkbox"/> Un département victime d'un effet de source	18
<input type="checkbox"/> État des recherches actuelles.....	18
3.3. <i>Historique des recherches en Creuse</i>	19
<input type="checkbox"/> Premières recherches (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	19
<input type="checkbox"/> Développement des recherches (XIX ^e siècle)	19
<input type="checkbox"/> Affirmation puis essoufflement des recherches archéologiques (premiers tiers du XX ^e siècle).....	19
<input type="checkbox"/> Reprise des recherches et état des recherches actuelles (depuis les années 1970)	19
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES OBJECTIFS DE LA PROSPECTION.....	21
I. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	21
II. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION	21

III. METHODE.....	22
3.1. <i>Choix des sites à prospecter</i>	22
3.2. <i>Dépouillement des images aériennes</i>	22
3.3. <i>Sur le terrain</i>	22
<input type="checkbox"/> Prospection pédestre	22
<input type="checkbox"/> Récolte de mobilier.....	23
<input type="checkbox"/> Utilisation d'applications mobiles : <i>Géoportail</i> et <i>Archéotracker</i>	23
<input type="checkbox"/> Enquête orale	23
3.4. <i>Après le terrain</i>	23
<input type="checkbox"/> Tri des photographies	23
<input type="checkbox"/> Nettoyage du mobilier	24
<input type="checkbox"/> Synthétisation des informations.....	24
CHAPITRE 4 : RESULTATS DE LA PROSPECTION PEDESTRE	25
I. RESULTATS GENERAUX POUR CHACUN DES SITES	25
1.1. <i>Site n°19.033 : Fanum de La-Lavastre</i>	25
1.2. <i>Site n°23.010 : Fanum du Boueix</i>	25
1.3. <i>Site n°23.013 : Temple d'Ahys</i>	26
1.4. <i>Site n°23.042 : Fontaine gallo-romaine de Naillat</i>	27
1.5. <i>Site n°23.058 : Temple du Puy-de-Faux</i>	27
1.6. <i>Site n°23.067 : Fanum de Fontaube</i>	28
1.7. <i>Site n°23.083 : Fontaine de la Veix</i>	28
1.8. <i>Site n°23.088 : Petits temples gallo-romains de Bridiers</i>	29
II. ANALYSE DU MOBILIER RETROUVE.....	30
2.1. <i>Le mobilier du site du Boueix</i>	30
2.2. <i>Le mobilier du site d'Ahys</i>	30
2.3. <i>Le mobilier du site du Puy-de-Faux</i>	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE.....	35
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	83

PARTIE I : MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

CHAPITRE 1 : PRESENTATION ADMINISTRATIVE ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

I. RESUME ADMINISTRATIF ET MOTS-CLES ASSOCIES A LA PROSPECTION

1.1. Résumé administratif

► *Figure 1 : Autorisation et arrête de l'opération*

Région	Nouvelle Aquitaine
Département(s)	Creuse
Code opération	12-4133
Arrêté d'autorisation	75-2022-0871
Direction	Mylène Ferré
Programmation nationale	Axe 6 - Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine
Organisme de rattachement du responsable scientifique	Université de Tours
Date des activités	31 octobre, 1 ^{er} et 2 novembre 2022

Tableau 1 : Résumé administratif

1.2. Résumé scientifique (notice pour le bilan scientifique régional)

Les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècles après J.-C.)

La prospection thématique engagée cette année est à replacer dans le contexte d'un mémoire de recherche réalisé à l'université de Tours portant sur la thématique des lieux de culte ruraux de la cité des Lémovices (Ier – IIIe siècle ; Ferré 2022). Les objectifs principaux étaient de prendre contact avec le terrain et de compléter les notices de sites avec des informations de terrain (photographies, topographie, mobilier).

Les huit sites archéologiques choisis pour l'opération ont été sélectionnés parce que les données rassemblées à partir de la bibliographie sont lacunaires : pas de description des vestiges et/ou pas de mobilier. Ont été préalablement sélectionnés sept sites archéologiques en Creuse et un en Corrèze. Cinq sites ont été vérifiés lors de la prospection qui a eu lieu fin octobre et début novembre 2022, sur trois jours.

Un seul site, le temple d'Ahys à Saint-Sulpice-les-Feuilles, a fourni du mobilier céramique en grande quantité sur une surface assez grande, et des murs maçonnés ont été observés sur plusieurs parcelles. Déjà connu par la bibliographie comme un site d'intérêt archéologique, l'opération menée en 2022 ne fait que renforcer cet avis. Le temple du Boueix (Puy-Malsignat) a pu être relocalisé plus précisément grâce à la prospection de plusieurs parcelles sur le lieu-dit. De nombreux moellons de petit appareil bien réguliers ont été observés sur les façades des maisons du hameau, confirmant la présence d'un bâtiment peut-être antique à proximité. La fontaine de la Veix (Moutier-Rozeille) a été détruite en 2014 lors de travaux fonciers. Les petits temples de Bridiers (La Souterraine) ont été vérifiés et photographiés dans le cadre de la préparation d'un projet de fouille archéologique en 2023. Seul le temple du Puy-de-Faux (Saint-Pardoux-Monterolle) n'a donné aucun résultat.

Trois sites n'ont pas été prospectés pour deux raisons. Déjà prospecté en 2021, le *fanum* de La-Lavastre (Saint-Yrieix-de-Déjalat) aurait nécessité une nouvelle vérification afin de pouvoir le relocaliser ; mais le temps imparti et les difficultés financières dont l'archéologie programmée fait face a contraint à son écartement pour l'opération de 2022. Le deuxième site, la fontaine gallo-romaine de Naillat, n'a pas été prospectée car l'étude menée dans le cadre du master ne l'a pas retenue comme lieu de culte. Sa prospection n'était donc plus pertinente. Enfin, le *fanum* de Fontaube (Fontanières) n'a pas été visité pour des raisons financières mais aussi car la parcelle porte un nom vernaculaire qui n'apparaît pas sur le cadastre. Il a été préféré de procéder à une prise de contact par mail avec la mairie afin de localiser la parcelle.

Ainsi, l'opération de prospection thématique sur les lieux de culte lémovices de 2022 a donné des résultats plus satisfaisants qu'en 2021. De nouvelles informations ont pu être apportées sur cinq sites archéologiques, sans pour autant confirmer qu'il s'agisse de sanctuaires. Il est d'avis pour certains sites que des opérations plus poussées, notamment de prospection géophysique ou de prospection inventaire, seraient bénéfiques.

1.3. Mots-clés

Chronologie	Antiquité gallo-romaine
Interprétation des vestiges immobiliers	<i>Fanum</i> , sanctuaire, temple, indéterminé
Interprétation des vestiges mobiliers	TCA ¹ , pierres, tessons, clous, moellons

Tableau 2 : Mots-clés

1.4. Équipe de prospection

L'équipe s'est composée de trois membres en plus de la responsable d'opération :

- Marc Bourdoux, étudiant en Master Mondes Médiévaux, 1^{ère} année, Université Toulouse-Jean-Jaurès ; responsable de la photogrammétrie, relectures
- Samuel Henry, étudiant en Master Métiers de l'archéologie et archéomatique, 1^{ère} année, Université de Tours
- Jean-Baptiste Pichelin, étudiant en Master Métiers de l'archéologie et archéomatique, 1^{ère} année, Université de Tours

II. CONTEXTE : TRAVAUX UNIVERSITAIRES

2.1. Présentation du travail de recherche

➤ Le mémoire de recherche (2020-2022)

Le travail de recherche a porté sur les lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices (Ier-IIIe siècles). Il s'agit d'une étude documentaire et archéologique des lieux de culte gallo-romain sur ce territoire qui correspond à l'ancienne région du Limousin. Trois départements complets ont été étudiés : la Haute-Vienne, la Creuse, et la Corrèze. De petites parties de la Dordogne (Périgord Vert), de la Charente (Charente Limousine) et de la Vienne (extrême Ouest de la Marche Limousine) ont également été ajoutées à l'extension géographique afin de compléter au mieux le corpus de lieux de culte de la cité.

Le mémoire de recherche dans lequel s'est originellement insérée cette étude a été dirigé par M. Florian Baret, maître de conférences en archéologie de la Gaule romaine et archéomatique à l'université de Tours. Cette étude a également été intégrée au Programme Collectif de Recherche *HaGal – Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices* (dir. F. Baret ; 2019-2021 ; DRAC Nouvelle-Aquitaine, SRA de Limoges).

Deux axes de recherche avaient été définis :

- Etude chrono-typologique des lieux de culte, à travers un inventaire exhaustif des mentions de ces derniers dans la bibliographie ;
- Analyses spatiales portant sur les environnements naturels et anthropiques des lieux de culte.

Ces axes avaient pour but de répondre à deux enjeux :

- Définir les types de lieux de culte fréquentés par les Lémovices pendant la période gallo-romaine ;
- Dessiner le paysage culturel de la cité des Lémovices ;
- Etablir des schémas d'implantation des lieux de culte au sein de la cité des Lémovices.

¹ Terre cuite architecturale

➤ **Thèse (en cours)**

L'autorisation de prospection étant arrivée après la fin du mémoire de master, la prospection menée en 2022 s'inscrit plus généralement dans la thèse tout juste commencée en octobre 2022. Le sujet porte sur les lieux de culte de cinq cités du Nord-Ouest de la Gaule Aquitaine (Lémovices, Santons, Pictons, Pétrucos et Angoumoisins). Toutefois, les objectifs restent inchangés : la prospection permet d'approfondir les connaissances sur les sites choisis pour la cité des Lémovices.

2.2. Synthèse du mémoire de recherche

Le travail de mémoire comprend ainsi une grande partie de recherche inventaire qui a été réalisée au cours de l'année de master 1. La recherche documentaire a été effectuée grâce aux *Cartes Archéologiques* des trois départements (DUSSOT et PROVOST 1989 ; LINTZ et PROVOST 1992 ; PERRIER 1993), aux bulletins et mémoires des sociétés savantes de ces mêmes départements, aux bilans scientifiques régionaux (BSR), aux *Travaux d'Archéologie Limousine* (TAL) et aux articles de la revue régionale *Aquitania*. À la suite de ce travail, une fiche de site a été établie afin de résumer les informations récoltées dans la bibliographie et décrire avec précision chaque site inventorié.

Dix types de sites répartis en trois grandes catégories ont été définis **selon la forme** des vestiges. La classification des sites est importante car elle permet d'appréhender le site dans sa forme et son utilité.

TYPE 1 : LIEUX DE CULTE CONSTRUITS	
<i>Selon leur plan (types 1.1.)</i>	
Type 1.1.a.	Temple à plan centré
Type 1.1.b.	Temple à double <i>cellae</i>
Type 1.1.c.	Temple à simple <i>cella</i>
Type 1.1.d.	Temple de plan classique (ou gréco-romain)
Type 1.1.e.	Temple à plan particulier
Type 1.1.f.	Temple de plan indéterminé
<i>Selon leur composition (types 1.2.)</i>	
Type 1.2.a.	Sanctuaire à 1 temple
Type 1.2.b.	Sanctuaire à 2 temples
Type 1.2.c.	Sanctuaire à 3 temples ou plus
Type 1.2.d.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole
Type 1.2.e.	Sanctuaire avec aménagements annexe(s)
Type 1.2.f.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole avec aménagement(s) annexe(s) à l'extérieur de l'espace sacré
Type 1.2.g.	Sanctuaire entouré par une enceinte péribole avec aménagement(s) annexe(s) à l'intérieur de l'espace sacré
TYPE 2 : LIEUX DE CULTE NON CONSTRUITS (FONTAINE, SOURCE, GROTTES ET BOIS)	
Type 2.a.	Fontaine sacrée
Type 2.b.	Source sacrée
Type 2.c.	Grotte sacrée
Type 2.d.	Bois sacré
Type 2.e.	Sanctuaire naturel et des eaux
TYPE 3 : INDICES DE SITE (AUTELS, INSCRIPTIONS ET MAÇONNERIES)	
Type 3.a.	Autel
Type 3.b.	Inscriptions et dédicaces
Type 3.c.	Maçonneries diverses ou isolées
Type 3.d.	Statuaire et mobilier

Tableau 3 : Typologie des lieux de culte lémovices mise en place pour le mémoire

Par ailleurs, un indice de fiabilité a été déterminé afin de mieux catégoriser chaque site. Cet indice est basé sur notre capacité à mesurer le caractère cultuel en fonction des données que nous possédons. L'indice a été réalisé à partir de la bibliographie : il est donc adapté au territoire étudié.

Niveau de fiabilité	Description
0 Site rejeté	Un site est dit REJETE quand le caractère cultuel ne peut pas être retenu ou quand l'interprétation du site a été revue.
1 Hypothétique	Un site est HYPOTHETIQUE si nous pouvons simplement émettre une hypothèse sur le caractère cultuel sans pouvoir la soutenir par du mobilier ou des vestiges. Le site est connu dans la bibliographie sans être décrit.
2 Probable	Un site est PROBABLE quand il est connu dans la bibliographie et par des opérations archéologiques (sondages, prospections, études documentaires) mais le caractère cultuel ne peut pas être avéré par manque de description précise ou de mobilier.
3 Avéré	Un site est AVERE quand le caractère cultuel est appuyé par des opérations archéologiques poussées (fouilles) et/ou par les données archéologiques qui en découlent (mobilier, plan du site, environnement).

Tableau 4 : Indice de fiabilité

En parallèle de la réalisation des fiches, un SIG a été mis en place dans l'objectif de matérialiser l'organisation des lieux de culte sur le territoire. À travers différentes cartes, la répartition des lieux de culte dans le territoire a pu être appréhender, tout comme l'état et l'avancée dans la recherche dans l'espace considéré.

Les différentes analyses spatiales et l'analyse typologique ont permis de mettre en évidence des lieux de culte répartis sur l'ensemble du territoire, prenant des formes variées et installés à proximité de voies, de rivières et d'agglomérations. Leur installation n'est donc pas due au hasard : le lieu est choisi pour son accessibilité, pour sa position dans le paysage et son rapport aux établissements humains. Les lieux de culte sont intégrés aux voies, les reliant les uns aux autres mais aussi aux agglomérations et aux autres provinces.

CHAPITRE 2 : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'OPERATION

I. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE : LA CITE DES LEMOVICES

1.1. Présentation du territoire

► *Figure 2 : Carte de la cité des Lémovices et Figure 3*

Le territoire de la cité des Lémovices correspond aujourd'hui aux départements de la Haute-Vienne, où se trouvait leur chef-lieu de cité *Augustoritum*, de la Creuse et de la Corrèze, ainsi que des espaces de la Charente Limousine (Charente), l'extrême Ouest de la Marche Limousine (Vienne) et du Périgord Vert (Dordogne, **Figure 2**). Les Lémovices sont l'une des plus grandes cités des Gaules avec une surface d'environ 18 000 km² (TRANOY 2010 : 115). Seuls les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse sont concernés par l'opération pour des raisons administratives (**Figure 3**).

1.2. Des limites de cité encore en débat

Les limites de la cité des Lémovices font encore débat aujourd'hui. Il est admis qu'elles reprennent à peu près les frontières de l'ancien diocèse de Limoges (PERRIER 1993 : 29). Mais il semblerait que cela soit plus ardu.

Alors que la question des limites ne se pose presque pas pour la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse, qui forment à eux trois les trois-quarts du territoire lémovice, le problème existe concernant la frontière entre Lémovices, Pétrucos et Cadurques au sud, au niveau des actuels départements de la Dordogne et du Lot (LARUE 2009 : 11). La limite du diocèse ne correspond pas à celle du territoire gaulois. De plus, l'existence d'une station militaire connue sous le nom de *Fines* relance le débat sur cette limite puisque la station n'a pas été localisée (GAILLARD, GIRARDY-CAILLAT et CHEVILLOT 1997 : 44 ; BARET 2020 : 4-5)

1.3. Topographie et géomorphologie du paysage

► Haute-Vienne

Le département de la Haute-Vienne constitue le centre du territoire de la cité des Lémovices. Le Massif central se trouve à l'Est, ce qui définit ce département comme la première zone de hautes terres depuis l'Atlantique dont le sommet culminant s'élève à 777 m au bois de Crozat (commune de Beaumont-du-Lac ; PERRIER 1993 : 29). La Haute-Vienne est composée de replats exposés au sud-ouest, qui facilitent l'installation de microclimats favorables à l'implantation de villages et de cultures (PERRIER 1993 : 29). Elle reste toutefois une région rude à cause de son climat humide et l'imperméabilité des sols (PERRIER 1993 : 29). Enfin, la Haute-Vienne se caractérise par une grande surface boisée qui couvre aujourd'hui environ un quart de la surface du département (PERRIER 1993 : 29).

L'habitat semble s'être implanté sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne qui est moins contraint par la montagne que la Corrèze et la Creuse (PERRIER 1993 : 34).

➤ **Corrèze**

Au sud, la Corrèze est composée de trois espaces : la Montagne, au nord, qui est dominée par le plateau de Millevaches ; le plateau corrézien qui est caractérisé par des plaines et des vallées profondes ; et enfin, la partie méridionale du département est constituée de plaines alluviales et de collines (LINTZ et PROVOST 1992 : 25).

Le relief de ce département est relativement élevé, puisqu'il se situe à l'ouest du Massif central (LINTZ et PROVOST 1992 : 25). Le point culminant du département est le mont Bessou (commune de Meymac) qui s'élève à 976 m. La Corrèze est aussi traversée par le massif des Monédières dont l'altitude maximale est de 922 m (Puy de la Monédière). Enfin, elle a pu constituer un espace de passage important grâce à un abaissement vers le sud-ouest, en direction de l'Aquitaine (LINTZ et PROVOST 1992 : 25).

L'installation humaine semble avoir favorisé la montagne au lieu de la plaine (LINTZ et PROVOST 1992 : 32). Il faut toutefois remettre en contexte cette observation puisque, comme nous l'avons dit plus haut, cette différence pourrait être causée par le manque de recherches dans le Bas-Pays (LINTZ et PROVOST 1992 : 32). Les lieux d'habitat sont ainsi choisis en fonction de l'exposition du plateau, des ressources environnantes (eau notamment) et de la composition du sol (LINTZ et PROVOST 1992 : 33).

➤ **Creuse**

Au nord, nous trouvons la Creuse. Une grande partie de ce département est composée de moyens plateaux dont l'altitude ne dépasse pas 700 m (DUSSOT et PROVOST 1989 : p.30). La topographie creusoise est rude et parcourue par des cours d'eau qui forment de profondes vallées (DUSSOT et PROVOST 1989 : 29). Enfin, une partie de la Creuse inclut le plateau de Millevaches dont l'altitude ne descend pas en dessous de 600 m (DUSSOT et PROVOST 1989 : 30).

Ce département bénéficie ainsi d'un réseau hydrographique dense composé de petites rivières nombreuses mais peu importantes (DUSSOT et PROVOST 1989 : 30). Le sol est imperméable, donc peu fertile (DUSSOT et PROVOST 1989 : 30). À l'instar de la Haute-Vienne, la Creuse bénéficie d'une orientation sud ou sud-est et de microclimats qui favorisent l'installation humaine (DUSSOT et PROVOST 1989 : 29).

Les espaces de moyens plateaux sont les plus peuplés (DUSSOT et PROVOST 1989 : 36). Ils sont en effet caractérisés par de la terre facile à travailler et des microclimats qui contribuent à l'agriculture et à l'élevage.

➤ **Synthèse : un territoire à la géomorphologie diversifiée et complexe**

Nous nous trouvons donc dans le cas d'un territoire au relief varié, qui mêle plaine, vallée et montagne. L'Est de cet espace présente un relief plus vallonné car il se trouve dans les contreforts directs du Massif Central. L'avancée vers l'ouest permet l'observation de vallées et de plateaux et enfin de plaines. Le sol y est granitique et cristallin (DUSSOT et PROVOST 1989 : 30 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 25 ; PERRIER 1993 : 29).

La cité des Lémovices profite également d'un réseau hydrographique dense, composé d'importants cours d'eau tels que la Vienne, la Gartempe, la Creuse et le Cher, mais aussi d'une multitude de petites rivières qui rendent le sol plus fertile. L'installation humaine a été décidée par l'environnement proche de l'habitat, comme la présence d'une source ou de sols fertiles, mais aussi par l'exposition du site.

II. CONTEXTE HISTORIQUE : LA CITE DES LEMOVICES DU IER AU IIIE SIECLE

2.1. Les Lémovices dans les sources écrites et épigraphiques

➤ Conquête romaine et *Bello Gallico* de César (milieu du 1er siècle avant J.-C.)

Les Lémovices sont mal connus dans les sources écrites mais ils sont mentionnés dans les *Bello Gallico* de César. À travers cet ouvrage, nous savons qu'ils ont participé activement à la guerre des Gaules : ils répondent à l'appel de Vercingétorix, alors déjà assiégé avec son armée à Alésia (*Bello Gallico*, VII, 4,6 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 29), et envoient un contingent de 10 000 hommes en territoire arverne (*Bello Gallico*, VII, 75,3 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 29). César les mentionne une nouvelle fois après la mort de leur chef, Sedullus (*Bello Gallico*, VII, 88, 4 ; DUSSOT et PROVOST 1989 : 36). Enfin, ils sont mentionnés une dernière fois quand César fait installer deux légions sur leur territoire (*Bello Gallico*, VIII, 46,4 ; DUSSOT et PROVOST 1989 : 36).

➤ Statut de la cité (Pline l'Ancien)

Avant la Guerre des Gaules, les Lémovices avaient déjà le statut de cité et étaient dotés d'institutions (BEDON 1995 : 32). D'après Pline l'Ancien, cette cité avait le statut de *civitates liberae*, ce qui signifiait qu'elle profitait d'une liberté relative (BEDON 1995 : 35).

Le chef-lieu de cité est *Augustoritum*, établi à l'emplacement actuel de Limoges au bord de la Vienne. Il s'agit d'une construction *ex-nihilo* (BEDON 1995 : 36). Après la conquête, la capitale des Lémovices est déplacée trente kilomètres à l'ouest de l'*oppidum* de Villejoubert, jusqu'à lors centre névralgique de la cité. Nous n'avons toutefois aucune mention des fondateurs de la nouvelle ville dans les sources littéraires (BEDON 1995 : 37).

➤ Des inscriptions

Les Lémovices ne nous ont transmis que quelques inscriptions épigraphiques. La première a été retrouvée à Limoges en 1987 sur le socle d'une fontaine rue de la Roche-au-Gô (A.E., 1989, n° 521) : cette inscription nous apprend que le chef de la cité portait toujours le nom de *vergobret* jusqu'au milieu du 1er siècle après J.-C. (BEDON 1995 : 32).

PO STUMUS - DU[M] NOR/GIS- F - VE RO- AQU AM- MARTIAM - DECAM NOCTIACIS - GRANNI - D - S - P - D	Postumus, Dumnorigis f(ilius) verg(obretus) ou verg(obretos), aquam Martiam D E C A M N O C T / A C I S Granni, d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)
Traduction : Postumus, fils de Dumnorix, <i>vergobret</i> , a offert, de ses deniers, [l'aqueduc de] l'aqua Martia [... (d'Apollon)] Grannus	

Tableau 5 : Restitution de l'inscription La-Roche-Au-Gô (BOST et PERRIER 1989 : 28)

Une autre inscription (C.I.L., XIII, 596-600) confirme que le chef-lieu de cité prenait progressivement des noms plus « romains », d'abord *praetores* au milieu du 1er siècle, puis *duumvir* (BEDON 1995 : 32).

Si ces inscriptions permettent de démontrer une romanisation des institutions, d'autres nous indiquent que les Lémovices profitaient d'un certain rayonnement politique (BEDON 1995 : 32) : sur une inscription retrouvée à Lyon et datée de la fin du IIe siècle, deux prêtres du sanctuaire du Confluent à *Lugdunum* étaient des Lémovices durant cette période-là (C.I.L., XIII, 1803 ; BEDON 1995 : 32).

2.2. Intégration des Lémovices au monde romain

➤ Réforme d'Auguste et nouvelle organisation des Gaules

Après la conquête, la Gaule est réorganisée en trois provinces par l'empereur Auguste : la Gaule Lyonnaise, la Gaule Aquitaine et la Gaule Belgique (LAFON 2019 : 289-290). La cité des Lémovices était à l'origine dans la Gaule Celtique ; la réforme d'Auguste la déplace en Gaule Aquitaine dont la capitale est *Mediolanum Santonum* (aujourd'hui, Saintes ; PERRIER 1993 : 32). Cette nouvelle province s'étend de la Loire jusqu'aux Pyrénées (PERRIER 1993 : 32).

Dans cette nouvelle organisation, beaucoup de changements sont à signaler pour certains peuples. Ces changements avaient notamment pour but d'éviter de nouvelles coalitions entre les peuples en les coupant de leurs alliés, notamment les Arvernes qui avaient pris la tête de la révolte lors de la Guerre des Gaules (LAFON 2019 : 290).

Les Gaules bénéficient également d'une double organisation en matière de gestion du territoire. Tout d'abord, chaque province est gérée par un gouverneur, nommé par Rome, afin de diriger la cité et servir de lien entre cette dernière et la capitale italienne (LAFON 2019 : 291). Ensuite, un niveau confédéral s'installe en Gaule avec pour capitale Lyon (*Lugdunum* ; LAFON 2019 : 291) : le but de cette manœuvre est d'abord de maintenir une présence militaire romaine sur le territoire en plus de celle placée dans certaines cités (dont les Lémovices) et de réunir les « Gaulois » sous une même bannière, celle du commerce et de la religion (LAFON 2019 : 291).

Les échanges et le commerce représentent une importante part du phénomène d'intégration des Gaules, bien que le commerce existait entre les Gaulois et les Romains avant la conquête (TREMONT 2010 : 174-175). Après la conquête, nous observons toutefois une intensification des échanges et aussi un phénomène d'imitation plus massif du modèle romain sans pour autant que cela soit la règle dans tous les domaines. Cela a eu pour principale conséquence un développement plus intense des campagnes en Gaule (TREMONT 2010 : 165).

C'est pourquoi la cité a eu une importance primordiale dans l'intégration des campagnes au modèle romain (TREMONT 2010 : 165). Les élites gauloises deviennent le lien entre les campagnes et Rome à travers les monuments qu'ils construisent et les *villae* qu'ils établissent (TRANOY 2010 : 115 ; TREMONT 2010 : 174). Dans ce cadre, une administration particulière s'établit, dans laquelle politique et religion sont fortement mêlées et contribuent à la transformation de la société et au contrôle du territoire (TRANOY 2010 : 109-110).

➤ Commerce et économie des Lémovices

La production des Lémovices devait sans doute être en grande partie dédiée à la consommation, notamment leurs productions agricoles et l'élevage (LINTZ et PROVOST 1992 : 36 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 38). Toutefois, certaines productions ont été exportées, parfois de très loin. Le Limousin est, à l'instar du territoire des Arvernes, riche en ressources minéralogiques notamment en plomb argentifère, en cuivre, en étain, en fer et en or (DUSSOT et PROVOST 1989 : 36 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 38 ; PERRIER 1993 : 37).

Enfin, les Lémovices ont procédé à des importations, comme tous les peuples des Gaules. Les fouilles ont montré la présence d'amphores italiennes, de céramiques sigillées arvernes ou rutènes, mais aussi de matériaux lithiques tels que le marbre (DUSSOT et PROVOST 1989 : 39 ; LINTZ et PROVOST 1992 : 37 ; PERRIER 1993 : 36-37)

III. HISTORIQUE DE RECHERCHES : LES LIEUX DE CULTE GALLO-ROMAINS DE LA CITE DES LEMOVICES

3.1. Historique des recherches en Haute-Vienne

➤ Premières découvertes fortuites (XVIIe siècle)

Le XVIIIe siècle en Haute-Vienne est marqué par de nombreuses découvertes fortuites, majoritairement des inscriptions. Une carte des voies romaines est réalisée en 1783 par l'ingénieur Pierre Cornuau (PERRIER 1993 : 29). En parallèle, les dédicaces à Hercule et Pluton de Rancon sont signalées pour la première fois au cours de la deuxième moitié du XVIIe siècle (PERRIER 1993 : 67)

➤ Développement des recherches (XIXe siècle)

Le XIXe siècle est plus dense en avancées archéologiques notamment grâce à l'établissement d'un premier état des connaissances régionales (PERRIER 1993 : 29). En 1857, Maurice Ardant publie une *Géographie romaine du Limousin* dans laquelle plusieurs lieux de culte sont mentionnés (ARDANT 1847 ; PERRIER 1993 : 30) Des fouilles sont également organisées, principalement sous la direction de Maurice Ardant (1793-1867) qui publie ses comptes rendus d'abord dans les *Bulletins de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne*, puis dans les *Bulletins de la Société Archéologique et historique du Limousin* (BSAHL) à partir de 1845 (PERRIER 1993 : 29-30). Cette dernière donne une réelle impulsion à l'archéologie dans le département, puisque plusieurs sociétés archéologiques sont créées au cours de la deuxième moitié du siècle (PERRIER 1993 : 30)

➤ Affirmation des études archéologiques (deuxième partie du XXe siècle)

Pendant le XXe siècle, la Société Archéologique et Historique du Limousin (SAHL) continue les recherches dans le département (PERRIER 1993 : 30). Franck Delage (1873-1950) est ainsi chargé de la rédaction de la partie consacrée à la Haute-Vienne dans une *Carte Archéologique de la Gaule Romaine*, travail que reprend Jean Perrier à sa mort en 1950 (PERRIER 1993 : 30). En 1975, est créée la direction régionale des Antiquités, puis, en 1979, l'Association des Antiquités historiques du Limousin (PERRIER 1993 : 30).

➤ Recherches actuelles

Quelques opérations de terrain ont été menées, principalement dans le cadre de l'archéologie de sauvetage. Les recherches sont placées dans tout le département, mais Limoges bénéficie depuis quelques années d'un renouveau dans l'archéologie grâce aux de nombreuses fouilles préventives qui permettent de nouvelles connaissances sur l'antique ville *Augustoritum*.

En 2016, 28 opérations sont recensées dans le Bilan Scientifique Régional, dont 16 opérations de fouilles (préventives et programmées). Aucune opération signalée dans le BSR de cette année-là ne concerne un lieu de culte (hors Limoges-*Augustoritum*). En 2017, le département n'a bénéficié que de 16 opérations archéologiques, dont 5 fouilles programmées et 6 fouilles préventives. Aucune opération signalée dans le BSR de cette année-là ne concerne un lieu de culte (hors Limoges-*Augustoritum*). C'est toutefois en 2017 qu'est mis au jour d'un *fanum* à double *cellae* à Limoges (rue de la Roche-au-Gô ; MANIQUET 2017).

3.2. Historique des recherches en Corrèze

➤ Premières recherches (XIXe siècle)

La recherche archéologique en Corrèze a été discontinuée. Un premier engouement a lieu dans la première moitié du XIXe siècle : les préfets, aidés des maires, organisent les premières fouilles subventionnées, comme au sanctuaire de Tintignac à Naves entre 1842 et 1847. Les rapports issus de ces premières fouilles sont aujourd'hui perdus en grande partie (LINTZ et PROVOST 1992 : 25).

Dans la seconde moitié du siècle, cet engouement se maintient avec de nouvelles fouilles, des enquêtes et la publication de monographies et d'inventaires (LINTZ et PROVOST 1992 : 25-26) dans les *Bulletins de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze* (BSSHAC) à partir des années 1870, mais peu de ces travaux ont concerné les lieux de culte.

➤ Le moment Vazeilles (premières décennies du XXe siècle)

Le début du XXe siècle est marqué par les travaux de Marius Vazeilles. Pionnier de la recherche archéologique corrézienne, Marius Vazeilles étudie, prospecte et fouille une importante part du Plateau de Millevaches et de la Haute-Corrèze. Il publie ainsi plusieurs inventaires de sites préhistoriques et gallo-romains dans les BSSHAC mais aussi dans des ouvrages indépendants (LINTZ et PROVOST 1992 : 26). Il mentionne pour la première fois plusieurs lieux de culte dont la *villa* des Breux (19.002) et l'enceinte du Puy-d'Espinet (19.008), qu'il interprète alors comme des lieux à destination religieuse. Il prospecte également le temple de La-Grange (19.020). Au cours des recherches et des opérations archéologiques qu'il mène sur le plateau, M. Vazeilles réunit une importante collection d'artefacts, aujourd'hui exposée au musée Vazeilles à Meymac (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015 : 31). La méthodologie qu'il emploie est également novatrice pour son époque : il s'attache à diversifier les approches et à mettre en place des analyses en laboratoire (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015 : 31-32).

Enfin, par ses convictions communistes et sa formation de garde-forestier, M. Vazeilles s'implique dans la vie paysanne et forestière de la Corrèze (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015 : 66-67) et s'engage pour la mise en valeur du département (VAZEILLES, BEAUBATIE et TERMANI 2015 : 7).

➤ Un département victime d'un effet de source

Le département de la Corrèze est victime d'un effet de source. En effet, les découvertes et les recherches ne sont pas équivalentes dans les différents espaces du département. Le plateau de Millevaches est, grâce aux travaux de Marius Vazeilles, très bien documenté. La recherche s'est aussi concentrée sur certains sites, notamment le site de Tintignac à Naves (LINTZ et PROVOST 1992) ou encore les *fana* des Pièces-Grandes à Margerides.

➤ État des recherches actuelles

La Corrèze bénéficie aujourd'hui des recherches menées dans sa partie est par le PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne » (direction : Blaise Pichon). Plusieurs opérations sont ainsi menées dans ce cadre, notamment à Saint-Fréjoux où nous rapportons la présence d'un lieu de culte au lieu-dit La-Grange (19.020 ; GESTREAU 2015 ; PICHON *et al.* 2018).

En 2016, 25 opérations ont été menées en Corrèze, dont 3 opérations de fouilles (préventives et programmées). Cela diffère fortement avec la Haute-Vienne où les fouilles étaient les opérations les plus fréquentes en nombre en 2016. Une notice concerne le site de La-Grange (19.020) dont l'interprétation tend de plus en plus vers le lieu de culte après l'opération de 2016 (GESTREAU 2016). En 2017, 20 opérations sont signalées au BSR, dont 6 fouilles. Une notice était prévue pour le site de La-Grange mais elle n'a pas été communiquée en 2017. Une autre notice est dédiée au site gallo-romain des Fonts (23.043 ; LOUBIGNAC 2017)

3.3. Historique des recherches en Creuse

➤ Premières recherches (XVIIe-XVIIIe siècles)

Les premières recherches archéologiques en Creuse ont commencé dès le XVIIe siècle. Jean-Baptiste-Alexis Chorllon (1634-1700) est l'auteur de notices sur des monuments creusois aujourd'hui disparus mais nous n'avons pas pu trouver quels étaient ces monuments et si certains étaient des lieux de culte gallo-romains. Ses travaux ne sont publiés qu'en 1886. Au début du XIXe siècle, Joseph Jouilleton (1768-1813) publie son ouvrage *Histoire de la Marche et du pays de Combrailles* dans lequel il reprend l'inventaire des monuments du médecin Jean-François Barailon (1743-1813) en y ajoutant de nouveaux renseignements (DUSSOT et PROVOST 1989 : 31).

➤ Développement des recherches (XIX siècle)

Les recherches en Creuse ont réellement commencé avec la création de la *Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse* en 1832 (DUSSOT et PROVOST 1989 : 31). À l'instar de l'ensemble de la France, un nouveau dynamisme archéologique s'installe en Creuse sous l'impulsion de Pierre de Cessac (1821-1889) et de nombreux articles sont publiés dans les *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (MSSNAC ; DUSSOT et PROVOST 1989 : 32).

➤ Affirmation puis essoufflement des recherches archéologiques (premiers tiers du XXe siècle)

Au début du XXe siècle, principalement dans les années 1940 et 1950, Georges Janicaud publie plus de 300 articles, parmi lesquels *Essai sur les cultes locaux de la région creusoise à l'époque romaine* en 1940 dans le tome 24 des MSSNAC. Après sa mort en 1954, la recherche archéologique en Creuse retombe. Jusqu'à lors, la recherche sur les lieux de culte s'est concentrée sur quelques sites d'importance, tels que le sanctuaire du Puy-Lautard à Saint-Pierre-Bellevue (MARQUAIRE 1994)

➤ Reprise des recherches et état des recherches actuelles (depuis les années 1970)

La recherche fondamentale est relancée en 1976 grâce à la nomination d'un directeur des Antiquité dans le département. La même année, est créée l'Association de Coordination pour le développement scientifique des recherches archéologiques en Creuse. Ces deux événements permettent l'organisation de nouvelles opérations, notamment de fouilles archéologiques qui mènent à la découverte de nouveaux sites. Par exemple, les vestiges du Puy-de-Joüer sont fouillés à cette même période et ont pu ainsi être réellement interprétés comme un sanctuaire rural de hauteur. La tendance est confirmée quelques années plus tard, en 1981, à l'échelle de la région, avec la revue *Travaux d'archéologie Limousine* (DUSSOT et PROVOST 1989 : 31).

En 2016, 23 opérations ont été menées en Creuse, dont quatre fouilles (préventives et programmées). L'année suivante, quinze opérations sont menées, dont six fouilles. Aucun des sites culturels que nous avons inventoriés dans le cadre de ce mémoire n'a été fouillé récemment d'après le BSR.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

I. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Par son inscription dans le cadre du mémoire de master, la prospection a suivi les mêmes problématiques de recherche. Le mémoire de master 1 a principalement permis de répondre à des questions d'ordre morphologique et documentaire. Le mémoire de master 2 se concentre sur l'analyse spatiale des lieux de culte ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur environnement.

Les réflexions du mémoire, et par extension celles de la prospection, ont été orientées par une grande question : le paysage culturel de la cité répond-il à une logique d'implantation et de rayonnement des lieux de culte au sein du territoire des Lémovices ? Dans ce cadre, plusieurs petites interrogations ont été posées.

Tout d'abord, il a été indispensable de s'interroger sur la typologie des lieux de culte. Existe-t-il plusieurs types de lieux de culte sur le territoire des Lémovices ? Si oui, l'un d'eux est-il plus présent que les autres ? Certains lieux de culte sont-ils plus imposants que d'autres ?

Il a ensuite été nécessaire de se poser différentes questions concernant le paysage naturel : Comment la morphologie du paysage a-t-elle été utilisée pour l'implantation d'un lieu de culte ? Comment a-t-elle conditionné une installation ? Y-a-t-il un espace naturel favorisé ? Ce point est le plus pertinent pour la prospection : les observations réalisées sur le terrain concernent non seulement les vestiges mais aussi l'environnement. Il s'agit donc aussi d'observer le paysage.

Enfin, il a fallu s'interroger sur l'environnement anthropique du site : se trouve-t-il proche d'une voie, d'une agglomération, d'un habitat ? La localisation des lieux de culte est-elle dictée par une logique de distance avec un autre lieu de culte, un établissement agricole ou artisanal, un habitat ou une voie ?

Pour terminer, cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par Claire Mitton pour les cités arverne et vellave, par Simon Girond pour la cité biturige et par Stanislas Bossard pour la province lyonnaise (MITTON 2004 ; GIROND 2015 ; BOSSARD 2021). Ils ont en effet effectué sur d'autres territoires une étude des lieux de culte et de leur implantation. Le travail accompli aujourd'hui pour les Lémovices s'inspire d'ailleurs de leur méthodologie et prolonge les problématiques posées pour ces territoires.

II. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

La prospection pédestre a pour principal objectif de localiser les sites sélectionnés. Une partie des sites inventoriés dans le cadre du mémoire est en effet localisée de façon très imprécise, notamment uniquement par la mention d'un lieu-dit. L'opération de terrain a donc permis de se rendre sur place, après une nouvelle étude documentaire du site (vérification des sources, images aériennes, couches MNT de l'IGN) et d'affirmer ou non au moins la présence d'un édifice gallo-romain sur le territoire du lieu-dit.

Pour les sites dont nous avons une localisation déjà plus précise, notamment ceux inventoriés dans la base Patriarche, la prospection a eu pour but principal de repérer les vestiges et de les décrire quand ils étaient visibles.

III. METHODE

3.1. Choix des sites à prospecter

► *Figure 4 et Figure 5*

Le choix des sites a été fait en fonction des données récoltées au cours du dépouillement bibliographique réalisé pour le mémoire. Au total, sept sites à potentiel culturel ont été retenus en novembre 2021 (**Figure 4**). Pour cette deuxième année de prospection, les sites ont principalement été sélectionnés selon la précision de leur localisation. À l'exception d'un d'entre eux (site 23.010 : *Fanum* du Boueix), les autres sites sont précisément localisés sur une parcelle connue par la bibliographie. Ensuite, comme l'année précédente, le nombre de références bibliographiques et les lacunes en termes de mobilier ont été deux critères de sélection primordiaux. Dans tous les cas, il s'agit de sites archéologiques pour lesquels les informations de morphologie étaient manquantes ou lacunaires et qui nécessitaient une vérification de terrain.

Chaque site a fait l'objet d'une petite fiche dans laquelle l'ensemble des renseignements du site était regroupé (**Figure 5**). Chaque fiche était également dotée d'une carte afin d'avoir une vue du site dans son environnement : la carte comprenait une photographie aérienne en fond sur laquelle le point géoréférencé du site a été superposé.

3.2. Dépouillement des images aériennes

Les objectifs de la consultation et du dépouillement des images aériennes sont de prévoir le trajet, de repérer la parcelle et d'anticiper quand cela est possible le type d'exploitation actuelle. Pour cela, trois sites internet ont été utilisés : Géoportail, Remonte-le-Temps et *Google Earth*. Ces trois applications permettent en effet d'accéder à des images et cartes récentes ou anciennes mais aussi de remonter le temps et de comparer les parcelles à plusieurs moments différents.

3.3. Sur le terrain

➤ Prospection pédestre

Dans le cas d'un champ ou d'un pré, nous avons parcouru le champ de long en large afin de retrouver des indices d'occupation gallo-romaine. Chaque taupinière a également été sondée. Dans le cas d'une forêt ou d'un bois, la méthode a été la même, même si la progression a pu être rendue plus difficile par le contexte. Le but en forêt a principalement été de repérer des microreliefs qui pourraient signaler la présence du site recherché, mais aussi d'observer le dessous les souches d'arbre retournées.

Des photographies sont prises à l'aide d'un appareil photo afin de documenter au mieux les vestiges observés. Sur chacune d'entre elles, une mire, une plaquette et une flèche sont positionnées en bas de la photographie. Elles permettent d'avoir l'échelle et l'orientation du vestige, mais aussi les informations administratives de ce dernier. Ainsi, les informations suivantes sont inscrites sur l'ardoise :

- Année
- Numéro d'opération archéologique
- Numéro du site

➤ Récolte de mobilier

Quand du mobilier a pu être observé et récolté, il a été placé dans des sachets de congélation. Une étiquette était faite afin de retrouver chaque mobilier en fonction des sites. Les informations suivantes ont été renseignées :

- Date de l'opération
- Numéro de l'opération
- Commune
- Numéro et nom du site
- Type de mobilier (si plusieurs sachets sur un seul site)

➤ Utilisation d'applications mobiles : *Géoportail* et *Archéotracker*

► **Figure 6 : Écran des applications mobile utilisées sur le terrain (à gauche : *Géoportail* ; à droite : *ArchéoTracker*)**

L'application mobile *Géoportail* fonctionne comme un GPS : le prospecteur est géolocalisé dans l'application (**Figure 6a**). L'intérêt est qu'il est possible d'utiliser différents calques. Celui qui a été le plus pertinent fait apparaître les parcelles et leur numéro sur fond de photographie aérienne. Le prospecteur peut donc se repérer facilement dans la parcelle, surtout dans le cas d'une forêt où les limites ne sont pas visibles sur site ou dans le cas d'un grand pré contenant plusieurs parcelles.

Le parcours de prospection est suivi par l'application mobile *ArcheoTracker* qui permet de réaliser une trace géolocalisée du parcours ainsi que placer des éléments mobilier découverts lors de la prospection². Il est possible de paramétrer des boutons particuliers pour signaler un type de mobilier (**Figure 6b**). Les suivants ont été utilisés :

- Lithique
- Silex
- Métal
- Charbon
- Céramique
- TCA
- Monnaie
- Faune
- Terre (correspond aux taupinières, terriers, etc.)
- Notes

Le bouton « Note » permet d'ajouter manuellement une nouvelle indication. Il est utilisé si un objet ou un aménagement étonnant ou ponctuel est observé.

➤ Enquête orale

Contrairement à la première année d'opération, il a été possible de mettre en place une petite enquête orale (p. 28). Pour cela, certains habitants du village ont été sollicités. Après la prise de contact avec une première personne, le bouche à oreille a permis de consulter des documents (rapports d'enquête sur l'environnement de la commune par exemple) et de poser des questions sur le village.

² L'application permet d'avoir une précision d'au maximum 3 m, ce qui explique parfois un léger décalage.

3.4. Après le terrain

➤ **Tri des photographies**

À la fin de la journée de prospection, toutes les photographies prises avec l'appareil photo ont été transférées sur ordinateur et triées. Le photogrammètre présent lors de l'opération a aussi pu lancer les quelques photogrammétriques prévues grâce au logiciel *Agisoft Metashape*.

➤ **Nettoyage du mobilier**

Le mobilier récolté n'a pas pu être nettoyé sur place. Il a été nettoyé et traité après la prospection au sein du laboratoire d'archéologie de Tours.

➤ **Synthétisation des informations**

Pendant et après la journée de terrain, des notes sont prises dans un carnet afin de ne rien oublier des observations réalisées. Des schémas sont également dessinés. Les schémas permettent principalement de replacer les zones de concentration de mobilier repérées dans les parcelles et sont ensuite repris en SIG.

CHAPITRE 4 : RESULTATS DE LA PROSPECTION PEDESTRE

La phase de terrain s'est déroulée les 31 octobre, 1^{er} novembre et 2 novembre 2022. À l'instar de l'opération menée en 2021, il est nécessaire avant de présenter les résultats de faire un point sur les sites qui n'ont pas été prospectés. Une nouvelle fois, la sélection des sites a été réalisée très tôt dans l'année universitaire et la réévaluation du caractère culturel d'un site est régulière. De plus, la mise en place des analyses spatiales pour la fin du master a permis de faire un nouveau tri au début de l'année 2022.

I. RESULTATS GENERAUX POUR CHACUN DES SITES

1.1. Site n° 19.033 : Fanum³ de La-Lavastre

► *Figure 7 : Localisation du fanum de La-Lavastre*

Département	Corrèze
Commune	Saint-Yrieix-le-Déjalat
Lieu-dit	La-Lavastre
Parcelle	Indéterminée
Type de site	Temple de plan centré
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 6 : Fiche d'identité du fanum de la Lavastre (19.033)

Le *fanum* de La-Lavastre se trouve dans l'actuel département de la Corrèze. L'environnement se compose d'une forêt plutôt dense et très exploitée aujourd'hui. Le site avait déjà été prospecté en 2021 (FERRE 2021 : 23) mais le manque de résultats satisfaisants a incité à de nouveau nous rendre sur le terrain en 2022. Des tas de pierres et un moellon avaient pu être observés, mais aucun mobilier antique n'a pu être récolté.

Les conditions financières et de temps en 2022 n'ont pas été réunies pour retourner sur ce site. Il n'a donc pas pu bénéficier d'une nouvelle phase de prospection.

1.2. Site n° 23.010 : Fanum du Boueix

► *Figure 8 à Figure 17*

Département	Creuse
Commune	Puy-Malsignat
Lieu-dit	Le Boueix
Parcelle	Indéterminée
Type de site	Temple de plan centré (?)
Numéro d'entité Patriarche	23 159 0001

Tableau 7 : Fiche d'identité du fanum du Boueix (19.010)

Le temple du Boueix se trouve dans l'actuel département de la Creuse (**Figure 8**). L'environnement se compose de champs, c'est d'ailleurs ce qui a permis sa découverte lors de prospections pédestres dans les années 1950 par G. Janicaud (JANICAUD 1950 : 349). Ce dernier le décrit comme une « construction circulaire à double enceinte concentrique », ce qui pourrait correspondre à un temple de plan centré. La prospection de ce site a eu pour objectif de localiser précisément le gisement

³ L'utilisation du mot *fanum* est appliqué dans le travail pour le nom des sites. Il n'a en aucun cas une portée scientifique dans notre propos.

gallo-romain afin de repositionner le site. Elle s'est déroulée le 1^{er} novembre 2022, dans l'après-midi (**Figure 9**). Elle a bénéficié de deux types d'observation : les parcelles et les maisons du hameau.

Tout d'abord, l'occupation de certaines parcelles par des vaches et leurs veaux ou l'exploitation agricole sur certaines autres n'ont pas permis une prospection exhaustive de toutes les parcelles. Précisons aussi qu'il s'agissait d'un jour férié et que des chasseurs étaient présents à proximité. Il a été décidé de ne pas nous aventurer au plus près des coups de feu. Toutefois, nous nous sommes appliqués à emprunter une grande partie des chemins et à entrer dans les parcelles en prairie qui étaient ouvertes. Ainsi, six parcelles de prairie et deux chemins ont été prospectés. Les taupinières ont été sondées dans chacune des prairies. Pour les parcelles non prospectées, nous avons tout de même cherché des indices (mobilier, micro-reliefs) depuis le bord du chemin. Seules les taupinières des parcelles OB 0149, OB 0065 et OB 0147 ont donné de très petits fragments de TCA, probablement antiques (**Figure 10**). Ces parcelles se trouvent au sud du hameau de Boueix, sur un sommet faisant face au bourg actuel de Puy-Malsignat.

Ensuite, les maisons du hameau présentent parfois en très grande quantité des moellons de petit appareil sur leurs façades (**Figure 11, Figure 12, Figure 13, Figure 14, Figure 15, Figure 16**). En connaissant l'historique du site et sachant qu'il s'agit d'une pratique courante, il semble pertinent de voir dans ces moellons réutilisés des pierres autrefois mises en œuvre dans le bâtiment gallo-romain signalé sur le lieu-dit. De plus, à côté d'une ces maisons, un bloc rectangulaire en granite sculpté est visible (**Figure 17**).

Nous pouvons proposer de repositionner plus précisément le site gallo-romain sur ce sommet, à environ 230 m au sud. Toutefois, la prospection n'a pas permis de recatégoriser le site.

1.3. Site n°23.013 : Temple d'Ahys

► *Figure 18 à Figure 31*

► *Figure 45 et Figure 46*

Département	Creuse
Commune	Saint-Sulpice-des-Champs
Lieu-dit	Ahys
Parcelle	AW 204-206-208
Type de site	Indéterminé
Numéro d'entité Patriarche	23 246 0001

Tableau 8 : Fiche d'identité du temple d'Ahys (23.013)

Le temple d'Ahys se trouve dans l'actuel département de la Creuse (**Figure 18**). L'environnement se compose de champs et de bois, en exploitation aujourd'hui. Le site est connu dans la bibliographie depuis les années 1930 (DUSSOT et PROVOST 1989 : 160) mais n'est pas bien décrit. La prospection de ce site a eu pour objectif de repérer le gisement gallo-romain pour mieux le localiser et d'observer des vestiges mobiliers et immobiliers. Elle a eu lieu le 31 octobre 2022, dans l'après-midi (**Figure 19**).

L'opération n'a pas permis d'apporter de réels nouveaux éléments. Toutefois, à l'instar de nos prédécesseurs, nous ne pouvons qu'affirmer l'intérêt scientifique de ce site. Les parcelles prospectées (AW 0206, 0205, 0204, 0208 et 0216) sont surélevées par un mur qui semble très ancien (**Figure 25** ; petits moellons réguliers et mortier). Sur toutes ces parcelles, de nombreux fragments de TCA, parfois de grande taille ont été récoltés (**Figure 20 et Figure 46**). La parcelle AW 204 était en prairie lors de l'opération mais des carrés de terre n'était en herbe : du mobilier affleurant a donc pu être observé (**Figure 28**).

La parcelle AW 0216 est aussi à signaler avec attention : il s'agit aujourd'hui d'une parcelle boisée qui semble appréciée par des blaireaux qui y creusent de nombreuses galeries et donc extraient de grandes quantités de terre pour s'installer (**Figure 29**), brassant tout le mobilier archéologique enfoui (**Figure 30**). Dans ces déblais, nous avons pu découvrir beaucoup de céramique antique (**Figure 20 et Figure 21**), notamment un fragment de marmite tripode et des fragments d'imitations locales de sigillée (**Figure 45**). Cette parcelle est également surélevée de presque 3 m par rapport aux parcelles en contrebas (Figure 22). Doit-on y voir un nivellement des parcelles actuelles à une époque plus ancienne ?

Il semble qu'Ahys ait ainsi été un site important à ne pas négliger. De plus, sur la parcelle AW 0206, deux fragments de murs orientés O-E sont à noter (**Figure 23, Figure 24 et Figure 27**) : il pourrait s'agir de murs antiques puisque la technique de construction mise en œuvre s'en rapproche (petits moellons et mortier) ; il ne s'agit en aucun cas d'un mur délimitant une parcelle. Un dernier fragment de mur est à mentionner entre les parcelles AW 0204 et AW 0216 (**Figure 26**).

1.4. Site n°23.042 : Fontaine gallo-romaine de Naillat

► **Figure 32 : Localisation du fanum de la fontaine de Naillat**

Département	Creuse
Commune	Naillat
Lieu-dit	Indéterminée
Parcelle	Indéterminée
Type de site	Fontaine sacrée (?)
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 9 : Fiche d'identité de la fontaine gallo-romaine de Naillat (23.042)

La fontaine gallo-romaine de Naillat se trouve dans le département actuel de la Creuse (**Figure 32**). L'environnement se compose de champs et de haies. Le site est situé à proximité de la route menant à Dun-Le-Palestel, en face de la croix de Saint-Eutrope. Le site est connu dans la bibliographie depuis 1945 (JANICAUD 1938) et a été reconnu en 1998 lors d'une prospection-inventaire (LEGER 1998).

Toutefois, la prospection de ce site n'est pas pertinente : il n'a pas été possible de retenir le caractère culturel de la fontaine pour le mémoire de master.

1.5. Site n°23.058 : Temple du Puy-de-Faux

► **Figure 33 à Figure 36**

Département	Creuse
Commune	Saint-Pardoux-Monterolle
Lieu-dit	Puy-de-Faux
Parcelle	OB 0362
Type de site	Temple à simple <i>cella</i> (?)
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 10 : Fiche d'identité du temple du Puy-de-Faux (23.058)

Le temple du Puy-de-Faux se trouve dans le département actuel de la Creuse (**Figure 33**). L'environnement se compose d'une forêt située sur un sommet. Le site est connu dans la bibliographie depuis 1969 (CALINAUD 1969) où il est décrit comme un « soubassement annulaire de 8 m de diamètre ». La prospection de ce site a eu pour objectif de repérer le gisement gallo-romain dans la parcelle pour mieux le localiser et d'observer des vestiges mobiliers et immobiliers. Elle a eu lieu le lundi 31 octobre 2022, le matin (**Figure 34**).

La parcelle prospectée est aujourd'hui utilisée pour la production de bois et une grande partie avait été déforestée peu de temps avant notre venue (**Figure 35**). Une épaisse couche de déchets végétaux recouvrait le sol. Nous avons toutefois pris le temps de dégager le sol à certains endroits de la

parcelle, mais aucun mobilier n'est ressorti. Nous n'avons pas non plus observé de vestiges maçonnés. Une seule souche d'arbre a pu être sondée et elle n'a fourni qu'un seul tesson de céramique, dans la partie centrale de la parcelle (**Figure 36**).

Il semble difficile de dire que la prospection pour ce site ait été un succès. Aucun nouvel élément n'a pu être apporté, qu'il s'agisse d'éléments de datation (mobilier) ou de localisation.

1.6. Site n°23.067 : Fanum de Fontaube

► **Figure 37 : Localisation du fanum de Fontaube**

Département	Creuse
Commune	Fontanières
Lieu-dit	Fontaube
Parcelle	Indéterminée
Type de site	Temple à simple <i>cella</i> (?)
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 11 : Fiche d'identité du fanum de Fontanières (23.067)

Le *fanum* de Fontaube se trouve dans l'actuel département de la Creuse, sur le territoire de la commune de Fontanières (**Figure 37**). L'environnement se compose majoritairement de champs et de prairies. Le site est mentionné dans la *Carte Archéologique de la Creuse* comme une « structure circulaire » (DUSSOT et PROVOST 1989, p. 113). Le site est localisé précisément : il est indiqué sur une parcelle du lieu-dit portant le nom « Les Chezets ». La prospection de ce site a eu pour objectif de repérer le gisement gallo-romain dans la parcelle pour mieux le localiser et d'observer des vestiges mobiliers et immobiliers.

Lors de la préparation de la prospection, il a été décidé de ne pas se rendre sur site. Une prise de contact directement avec la mairie a semblé plus pertinente dans la mesure où nous connaissons le nom vernaculaire. Une prospection inventaire sur la commune de Fontanières pourrait aussi être envisagée puisque plusieurs sites archéologiques sont déjà connus. Quelques jours après la prospection, la mairie a répondu et n'a pas trouvé la parcelle. Les recherches devront donc continuer pour ce site en reprenant une nouvelle fois toutes les données cadastrales disponibles.

1.7. Site n°23.083 : Fontaine de la Veix

► **Figure 38**

Département	Creuse
Commune	Moutier-Rozeille
Lieu-dit	En direction de Larbre
Parcelle	Indéterminée
Type de site	Fontaine sacrée
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 12 : Fiche d'identité de la fontaine de la Veix (23.083)

La fontaine gallo-romaine de la Veix se trouve dans l'actuel département de la Creuse, sur le territoire de la commune de Moutier-Rozeille (**Figure 38**). L'environnement se compose de forêts et de champs. La fontaine a été localisée dans l'angle d'un mur entre Moutier-Rozeille et le lieu-dit Larbre. Elle est connue dans la bibliographie depuis 1947 (G. Janicaud), mais elle n'est pas localisée précisément ni photographiée. La prospection de ce site a eu pour objectif de repérer la fontaine afin de la replacer et d'observer des vestiges mobiliers et immobiliers. Elle a eu lieu le 1^{er} novembre 2022, le matin.

La prospection a permis de mener une petite enquête orale auprès des habitants⁴ du lieu-dit Larbre où est signalée la fontaine. Cette dernière aurait ainsi été détruite en 2014 lors de travaux fonciers, malgré le fait qu'il s'agissait d'un monument apparemment classé, ou du moins signalé comme patrimoine historique de la commune. Elle se situait en bordure d'un chemin entre les lieux-dits L'Arbre et Gouret de l'autre côté de l'entrée d'un champ⁵ (PERRIN *et al.* 1999, p. 80).

1.8. Site n°23.088 : Petits temples gallo-romains de Bridiers

► Figure 39 à Figure 44

Département	Creuse
Commune	La Souterraine
Lieu-dit	Bridiers
Parcelle	ZL 0085
Type de site	Temple à simple <i>cella</i>
Numéro d'entité Patriarche	/

Tableau 13 : Fiche d'identité des petits temples gallo-romains de Bridiers (23.088)

Les petits temples de Bridiers se trouvent dans l'actuel département de la Creuse, sur le territoire de la commune de La Souterraine (**Figure 39**). L'environnement se compose de bois. Les édifices sont mentionnés dans la bibliographie depuis 1950 (JANICAUD 1950, p. 343) et leur présence a été confirmée lors de diverses prospections antérieures et postérieures à l'article de G. Janicaud puis par les recherches F. Baret depuis 2010 sur l'agglomération antique de Bridiers (**Figure 40** ; BARET 2017 ; BARET 2018 ; BARET 2019). Le site est précisément localisé : le travail de terrain a été de prendre des photographies des vestiges pour compléter le dossier documentaire sur Bridiers mais aussi pour préparer le projet de fouille archéologique sur les édifices en 2023. La vérification de terrain a eu lieu le mercredi 2 novembre 2022, le matin.

La parcelle visée par le projet de fouilles (ZK 0085) est aujourd'hui une parcelle boisée. Des tas de pierres et de TCA sont visibles. Trois ensembles de pierres ont été repérées et l'esplanade mentionnée par F. Baret en 2017 lors de son levé LiDAR est entièrement dépourvu de ce type de vestiges. L'accès à la parcelle se fait par un chemin encore existant, en passant par la partie Est de la parcelle.

⁴ Nous remercions chaleureusement Florence, Jean-Louis M., Didier et Bruno d'avoir répondu à nos questions et d'avoir usé de leur temps un jour férié pour nous aider.

⁵ Parcelle AI 171 en 1999

II. ANALYSE DU MOBILIER RETROUVE

Du mobilier archéologique a été retrouvé sur trois sites seulement.

2.1. Le mobilier du site du Boueix

Le mobilier retrouvé sur le site du Boueix était localisé uniquement dans une parcelle au Sud du hameau. Il se compose d'un fragment conséquent de *tegula* et de très petits fragments de TCA. Aucun autre type de mobilier n'a été observé ou collecté. Il semble difficile d'affirmer avec certitude la présence d'un établissement antique uniquement à partir du mobilier.

Numéro du site	Parcelle	Terrier	TCA		Céramique		Verre	
			Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)
23.010	OD 0147-0149	/	22	357	/	/	/	/

Tableau 14 : Mobilier du Boueix

2.2. Le mobilier du site d'Ahys

► Figure 45 et Figure 46

Contrairement au Boueix, le mobilier collecté à Ahys nous donne de précieux renseignements.

Numéro du site	Parcelle	Terrier	TCA		Céramique		Verre	
			Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)	Nombre	Poids (en g)
23.013	AW-0 216	/	/	/	/	/	1	>1
23.013	AW-204-Ouest	/	53	867	/	/	/	/
23.013	AW-206	/	6	225	/	/	/	/
23.013	AW-0 216	/	3	317	/	/	/	/
23.013	AW-0 216	1	6	536	7	144	/	/
23.013	AW-0 216	2	11	669	32	349	/	/
23.013	AW-0 216	3	8	1853	1	10	/	/
23.013	AW-0 216	4	4	116	/	/	/	/
23.013	AW-0 216	5	11	768	/	/	/	/
23.013	AW-0 216	6	3	159	/	/	/	/
Total			105		40		1	

Tableau 15 : Mobilier d'Ahys

Tout d'abord, de nombreux fragments de tuiles antiques ont été collectés. Ces tuiles servaient à couvrir les édifices : cela conforte d'autant plus les observations réalisées dans les parcelles grâce à la présence de murs maçonnés.

Ensuite, beaucoup de tessons de céramiques ont été collectés. Ils semblent en majorité être antiques. Sont à noter les tessons suivants :

- AHYS-CER-001 : Tesson de marmite tripode
- AHYS-CER-002 : Tesson d'un fond de céramique commune
- AHYS-CER-003 : Tesson d'imitation de sigillée locale
- AHYS-CER-004 : Tesson d'un bec ou d'un col (?)
- AHYS-CER-005 : Tesson de céramique tardo-médiévale ou moderne glaçurée
- AHYS-CER-006 : Tesson d'une lèvre d'une céramique commune

Enfin, un petit morceau de verre a été trouvé avec le reste du mobilier. Il s'agit d'un très petit morceau. Le verre est transparent et contient des bulles.

2.3. Le mobilier du site du Puy-de-Faux

Un tesson de céramique a été découvert au Puy-de-Faux. Il était le seul élément de mobilier dans les racines d'un arbre renversé. Le fragment étant très petit, il n'a pas été possible de le dater.

CONCLUSION

L'opération de prospection thématique menée en 2022 a de nouveau fourni des résultats contrastés et n'apporte pas d'informations supplémentaires sur la caractérisation des sites. Toutefois, elle a permis d'appréhender de nouveaux aspects de la prospection, comme les enquêtes orales. Le choix du moment de la prospection, beaucoup plus tard dans l'année, a aussi été décisif puisque certains troupeaux étaient déjà rentrés et les champs parfois labourés. Contrairement à 2021, l'opération a été menée uniquement sur le terrain.

Les résultats sont satisfaisants pour deux sites. Le site d'Ahys, bien qu'il ne soit pas pu être catégorisé, montre un réel potentiel et il serait réellement d'en continuer l'étude avec d'autres moyens de prospection. La fontaine de la Veix, quant à elle, a disparu mais l'opération menée cette année a permis d'ajouter cette information primordiale.

Les résultats sont mitigés pour deux autres sites. Tout d'abord, le site du Boueix n'a pas été retrouvé mais il ne serait pas étonnant que la réutilisation des moellons ait provoqué progressivement sa disparition. Un édifice existait bien au Boueix mais il n'a pas pu être localisé précisément. La très faible quantité de mobilier recueilli au Sud du hameau ne représente qu'un fragile indice. Ensuite, le site du Puy-de-Faux n'a pas du tout été observé ou localisé.

Pour terminer ce résumé des résultats, le site du Bridiers était à part dans la mesure où il s'agissait d'une reconnaissance pour le projet de fouilles en 2023. L'observation a permis de déterminer lequel des petits bâtiments semblaient être le mieux conservé, information essentielle pour préparer la fouille.

Ainsi, l'opération de prospection en 2022 a donné plus de résultats satisfaisants, bien qu'ils ne soient pas encore au niveau de la catégorisation des sites. De nouvelles données, parfois essentielles, ont pu être apportées et les sites ont été mieux sélectionnés, même si certains ont été retirés de nouveau de l'opération.

BIBLIOGRAPHIE

ARDANT 1847

Ardant M. – « Géographie romaine du Limousin », *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1847, 2 : 368-383.

BARET 2017

Baret F. – « L'agglomération gallo-romaine de Bridiers : une ville, mille ans avant la fondation de La Souterraine », in : S. Lafay et J. Roger (dir.), *La Souterraine, Aux origines de La Souterraine*, Sociétés des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 2017, p. 27-40.

BARET 2018

Baret F. – « Les agglomérations antiques lémovices : l'apport des levés LiDAR 2017 à l'étude des sites de Bridiers (La Souterraine, Creuse), du Puy-de-Jouer (Saint-Goussaud, Creuse) et du bois de la Tourette (Blond, Haute-Vienne) », *Aquitania*, 2018, 34 : 175-192.

BARET 2019

Baret F. – *La Souterraine (Creuse), Bridiers : campagne de prospection géoradar, Rapport de prospection avec matériel spécialisé dans le cadre du PCR HaGAL, Rapport de prospection géophysique*, SRA Nouvelle Aquitaine, 2019, 131 p.

BARET 2020

Baret F. – « Lieux de culte et agglomérations antiques. Formes d'intégration et topographie urbaine dans les cités du Massif central », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »* [En ligne], 2020, 48

BEDON 1995

Bedon R. – « A propos du statut et de l'histoire de la *civitas* gallo-romaines de Lémovices et de sa capitale *Augustoritum* », *Travaux d'archéologie Limousine*, 1995, 15 : 31-40.

BOSSARD 2021

Bossard S. – *Cultes et sanctuaires en Gaule Lyonnaise. Des antécédents gaulois à la fin des dieux (IIe s. av. n. è. – Ve s. de n. è.)*, Thèse de doctorat en Histoire et civilisation. Université de Nantes, Nantes, 2021, 2 vol.

CALINAUD 1969

Calinaud R. – « Quelques édifices religieux inédits du sud-ouest creusois (suite) », *Mémoire de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1969 : 106-107.

DUSSOT ET PROVOST 1989

Dussot D. et Provost M. – *La Creuse*, Carte archéologique de la Gaule dressée sous la dir. de Michel Provost, 23, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 203 p.

FERRE 2022

Ferré M. – *Les lieux de culte ruraux de la cité de Lémovices (Ier - IIIe s.)*, Mémoire de master 2 en Archéologie et Archéomatique. Université de Tours, Tours, 3 tomes.

GAILLARD, GIRARDY-CAILLAT ET CHEVILLOT 1997

Gaillard H., Girardy-Caillat C. et Chevillot C. – *La Dordogne*, Carte archéologique de la Gaule dressée sous la dir. de Michel Provost, 24/1, , Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 150 p.

GESTREAU 2015

Gestreau R. – « Saint-Fréjoux - La Grange », *Bilan scientifique régional du Limousin*, 2015 : 30-32.

GESTREAU 2016

Gestreau R. – « Saint-Fréjoux - La Grange », *Bilan scientifique régional du Limousin*, 2016 : 174.

GIROND 2015

Girond S. – *Sanctuaires et cultes : le paysage religieux de la cité des Bituriges Cubes*, Thèse de doctorat en Archéologie. Paris-1 Sorbonne, Paris.

JANICAUD 1938

Janicaud G. – « Fontaines à pèlerinage de la Creuse », *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1938, 27 : 456-472.

JANICAUD 1950

Janicaud G. – « Le pays creusois à l'époque romaine. La religion », *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1950, 31 : 313-352.

LAFON 2019

Lafon X. – « Les Trois Gaules : une construction romaine ? », in : F. Hurlet (dir.), *Rome et l'Occident : Gouverner l'Empire (IIe siècle av. J.-C. - IIe siècle ap. J.-C.)*, [En ligne], Histoire, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 287-311.

LARUE 2009

Larue R. – « Lémovices, quelle limite ? », *Bulletins de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, 2009, 131 : 11-17.

LEGER 1998

Léger P. – « Naillat. Prospection-inventaire », *Bilan scientifique régional du Limousin*, 1998 : 33-34.

LINTZ ET PROVOST 1992

Lintz G. et Provost M. – *La Corrèze*, Carte archéologique de la Gaule dressée sous la dir. de Michel Provost, 19, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 223 p.

LOUBIGNAC 2017

Loubignac F. – « Saint-Rémy. Site gallo-romain des Fonts », *Bilan scientifique régional du Limousin*, 2017 : 131-132.

MANIQUET 2017

Maniquet C. – *Un nouveau sanctuaire à la lisière de la ville antique de Limoges découvert par les archéologues de l'Inrap*, 2017.

MARQUAIRE 1994

Marquaire J. – « Le sanctuaire gallo-romain du Puy-Lautard (Creuse) », *Travaux d'archéologie Limousine*, 1994, 14 : 23-68.

MITTON 2004

Mitton C. – *Les sanctuaires ruraux gallo-romains arvernes et vellaves. Approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*, Mémoire, Université Blaise-Pascal-Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 182 p.

PERRIER 1993

Perrier J. – *La Haute Vienne*, Carte archéologique de la Gaule dressée sous la dir. de Michel Provost, 87, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 226 p.

PICHON ET AL. 2018

Pichon B., Gestreau R., Loubignac F., Montzimir P. et Sartou A. – *Rapport de synthèse final - PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne »*, *Rapport final*, INRAP, 2018, 155 p.

TRANOY 2010

Tranoy L. – « L'invention d'une administration politique et religieuse », *in* : P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines ?*, Hors collection Sciences Humaines, La Découverte, 2010, p. 97-108.


TREMENT 2010

Trément F. – « Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules », *in* : P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines ?*, Hors collection Sciences Humaines, La Découverte, 2010, p. 159-176.

VAZEILLES, BEAUBATIE ET TERMANI 2015

Vazeilles D., Beaubatie G. et Termani C. – *Marius Vazeilles et le développement du territoire de Millevaches d'hier à demain*, Association Marius Vazeilles, Meymac, 108 p.

PARTIE II : ILLUSTRATIONS

 **PREFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté n° 75-2022-0871 du **29 JUILLET 2022**
portant autorisation de prospection thématique.

La Préfète de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° R75-2021-02-15-002 du 15 février 2021 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Maylis DESCARZEAUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n° R75-2022-01-10-00002 du 10 janvier 2022 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale à Madame Hélène MOUSSET, Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR752022000003, de demande d'opération archéologique arrivé le 27 décembre 2021 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest en date du 22 juin 2022 ;

ARRÊTE

Article 1. Madame Mylène Ferré est autorisée(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, site en :

- RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE
- DÉPARTEMENT : CREUSE
- DÉPARTEMENT : CORREZE
- DÉPARTEMENT : HAUTE-VIENNE

Intitulé de l'opération : 2022 - prospection lieux de culte gallo-romains de la cité des Lémovices - M. Ferré
Programme de recherche : Axe 6, Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine.
Code de l'opération : **12-4133**

Article 2 - prescriptions générales
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable, il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert
Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicative sur le mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières
La responsable s'attachera à adapter les méthodes de prospection aux contextes ou aux milieux en même temps qu'aux objectifs scientifiques.
Le rapport devra être accompagné d'un atlas et comporter une discussion approfondie sur les critères d'identification des sites archéologiques.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Mylène Ferré.

Fait à Limoges, le **29 JUILLET 2022**

Pour la Préfète de région,
et par délégation
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Hélène MOUSSET

Figure 1 : Autorisation et arrête de l'opération

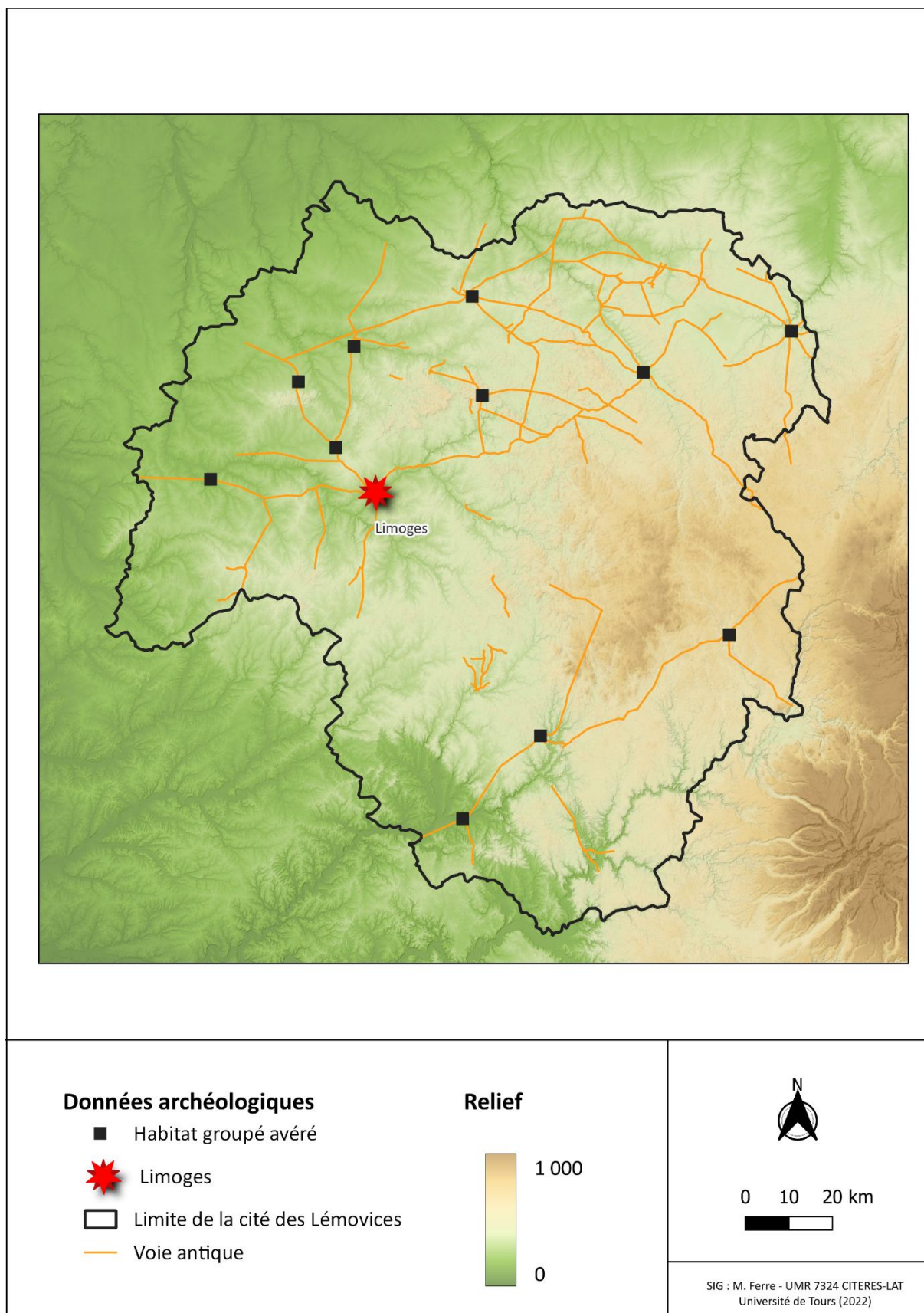


Figure 2 : Carte de la cité des Lémovices

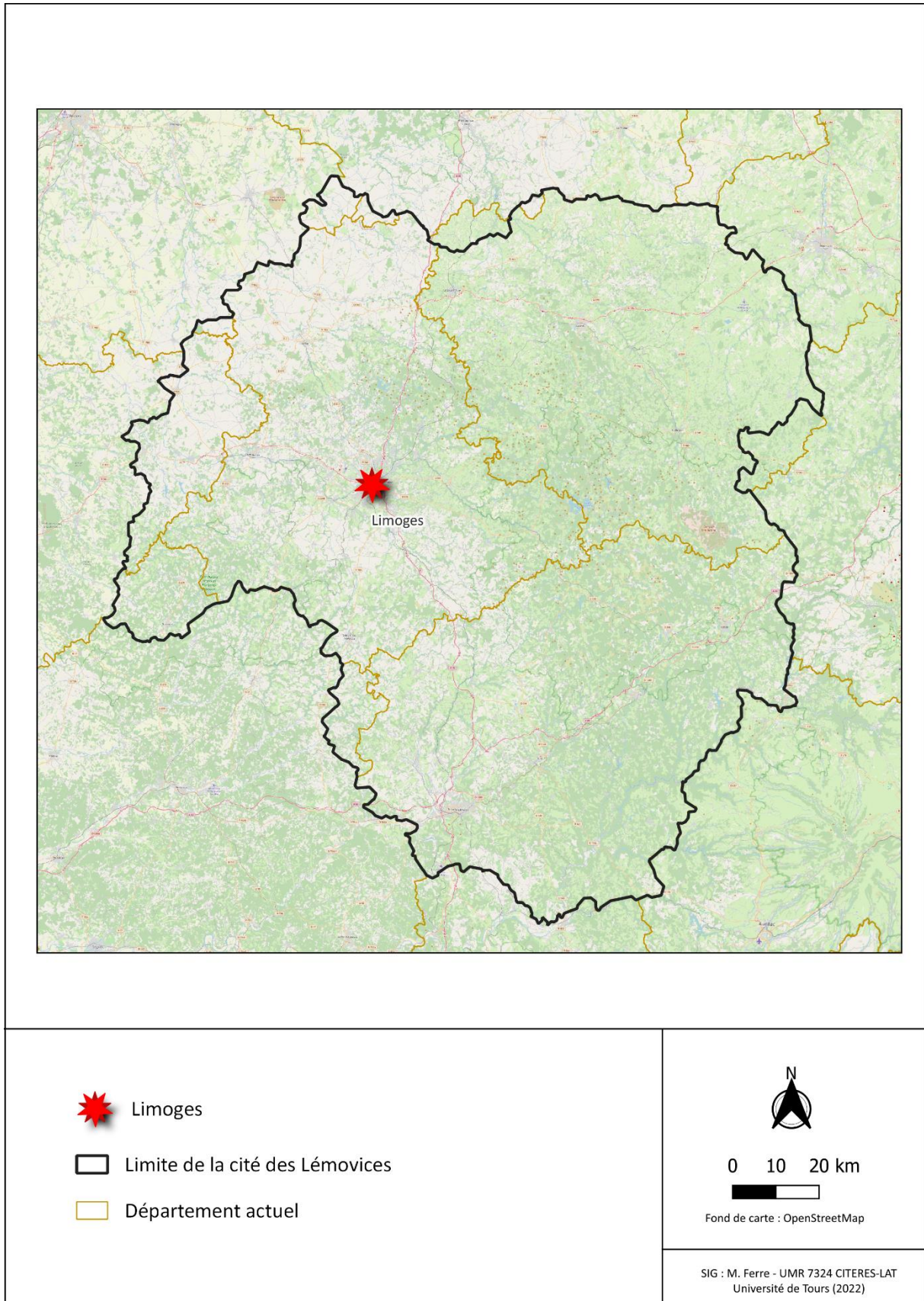


Figure 3 : Carte administrative du Limousin

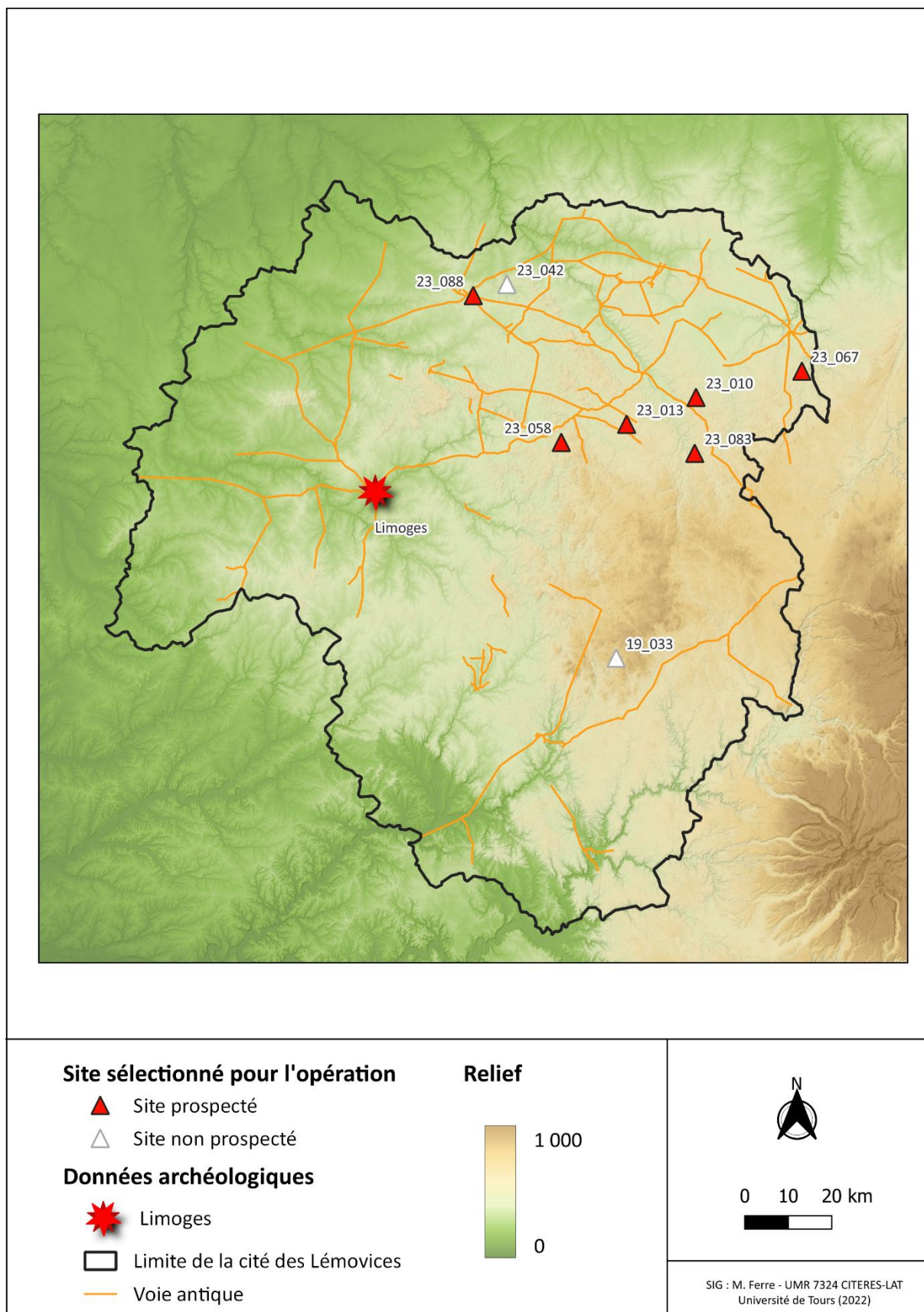


Figure 4 : Carte des sites sélectionnés pour l'opération

1.3. Site n°23.013 : Temple d'Ahys

Département	Creuse
Commune	Saint-Sulpice-des-Champs
Lieu-dit	Ahys
Parcelle	AW 204-206-208
Type de site	Indéterminé
Numéro d'entité Patriarche	23 246 0001
Type de parcelle	Champs et bois

Tableau 8 : Fiche d'identité du temple d'Ahys (23.013)



Le temple d'Ahys se trouve dans l'actuel département de la Creuse. L'environnement se compose de champs et de bois, en exploitation aujourd'hui. Le site est connu dans la bibliographie depuis les années 1930 (DUSSOT et PROVOST 1989, p. 160) mais n'est pas bien décrit. La prospection de ce site a eu pour objectif de repérer le gisement gallo-romain pour mieux le localiser et d'observer des vestiges mobiliers et immobiliers.

Figure 5 : Exemple d'une fiche préparée pour la phase de terrain

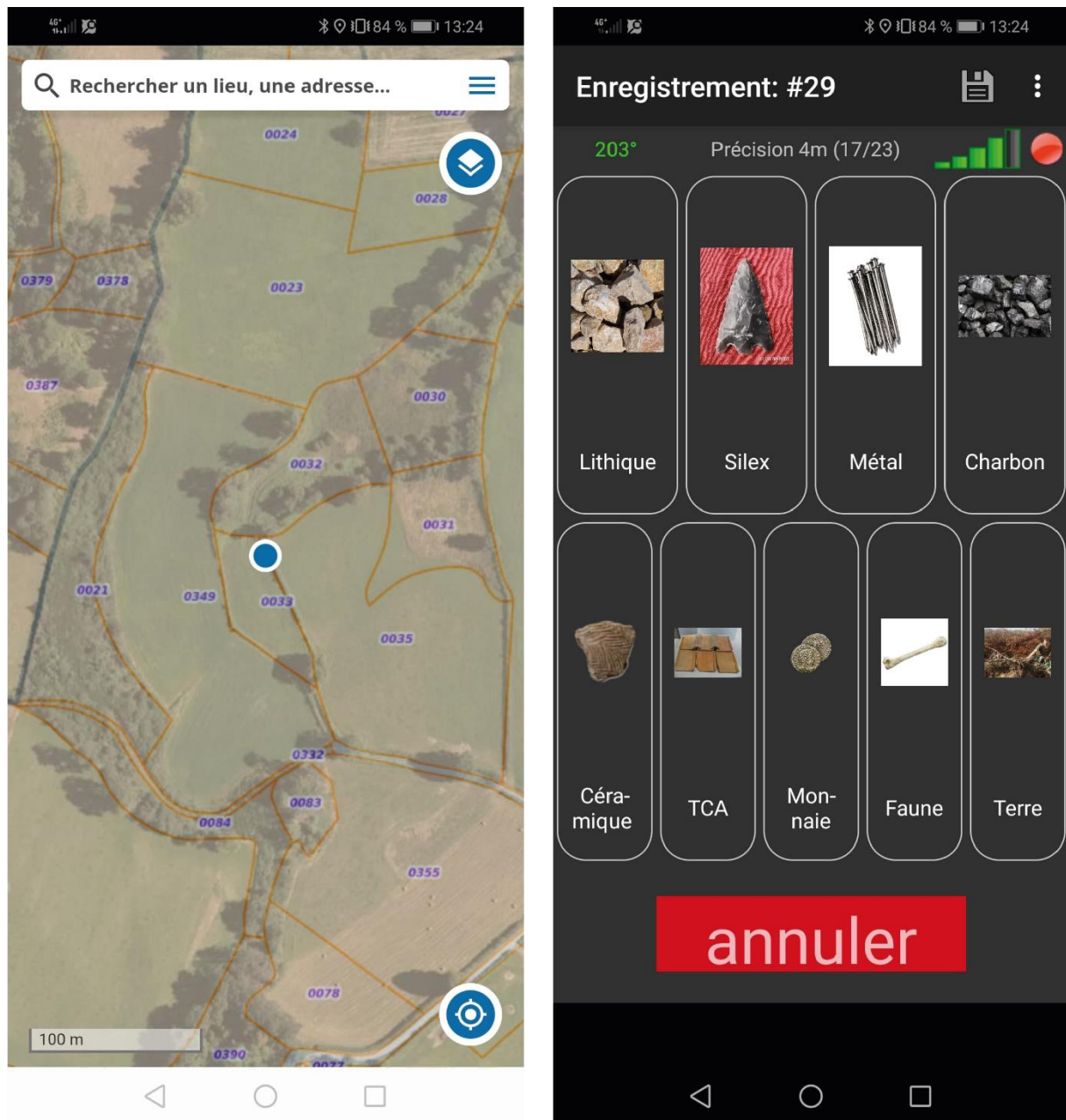


Figure 6 : Écran des applications mobile utilisées sur le terrain (à gauche : Géoportail ; à droite : ArchéoTracker)

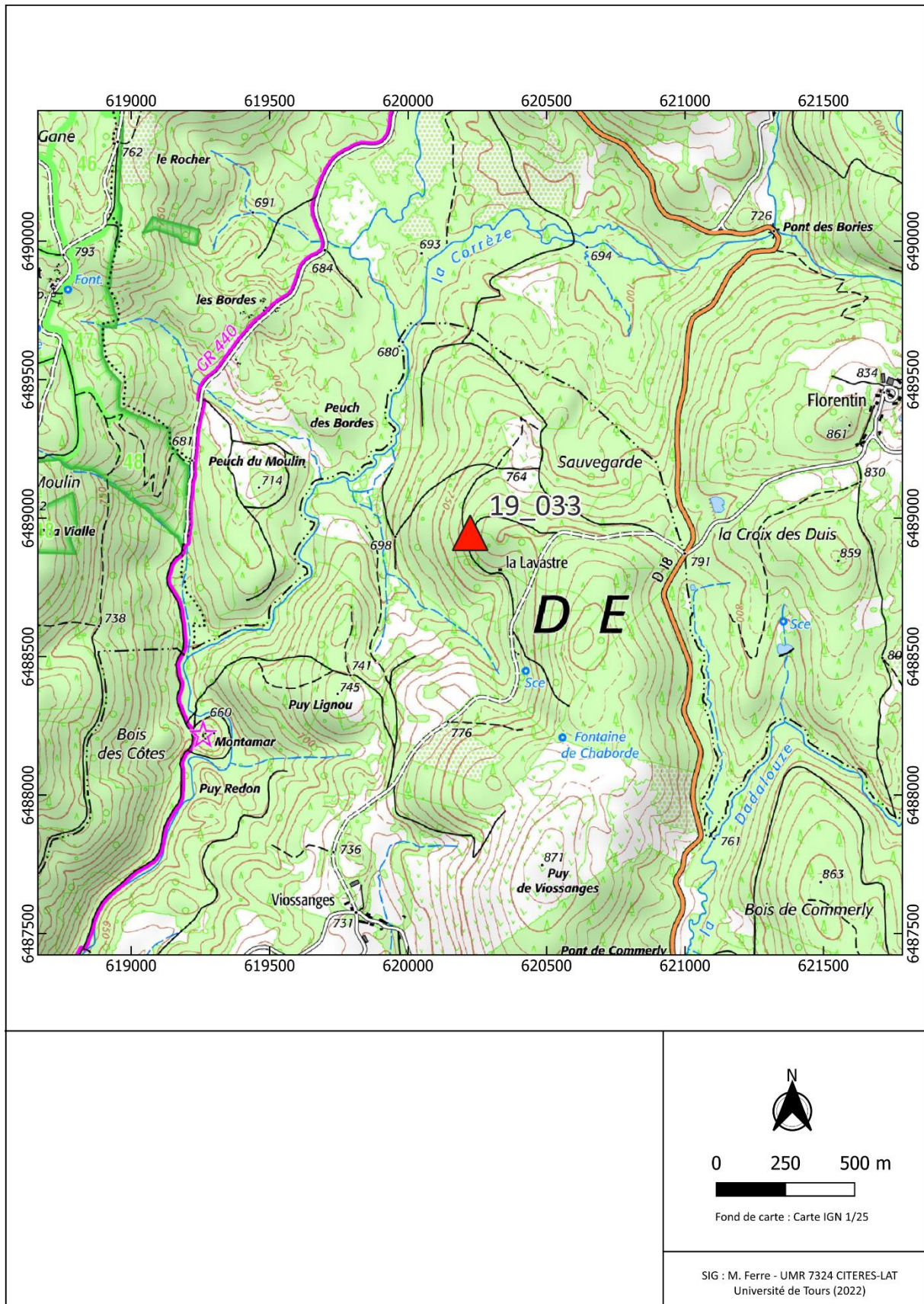


Figure 7 : Localisation du fanum de La-Lavastre

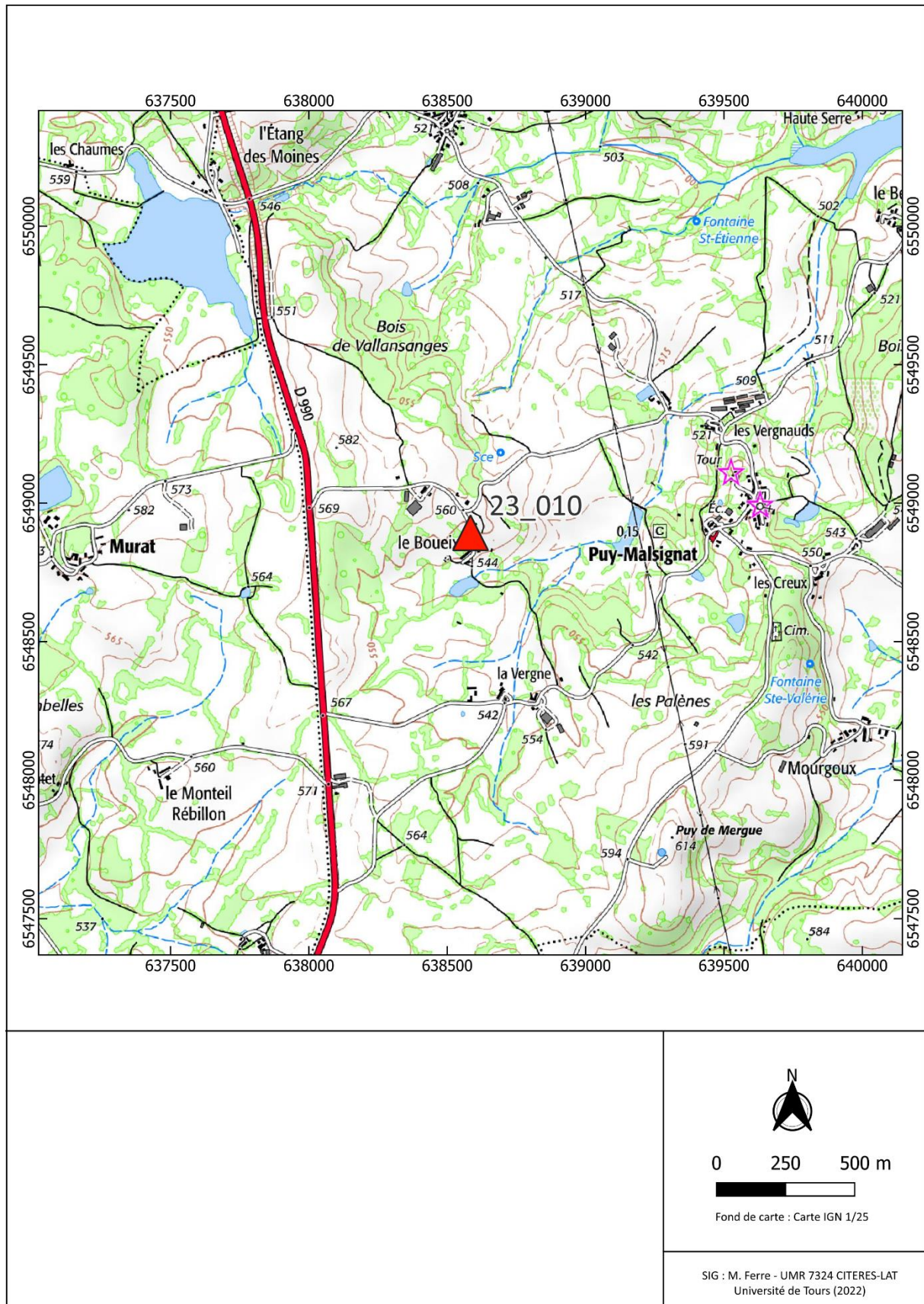


Figure 8 : Localisation du fanum du Boueix

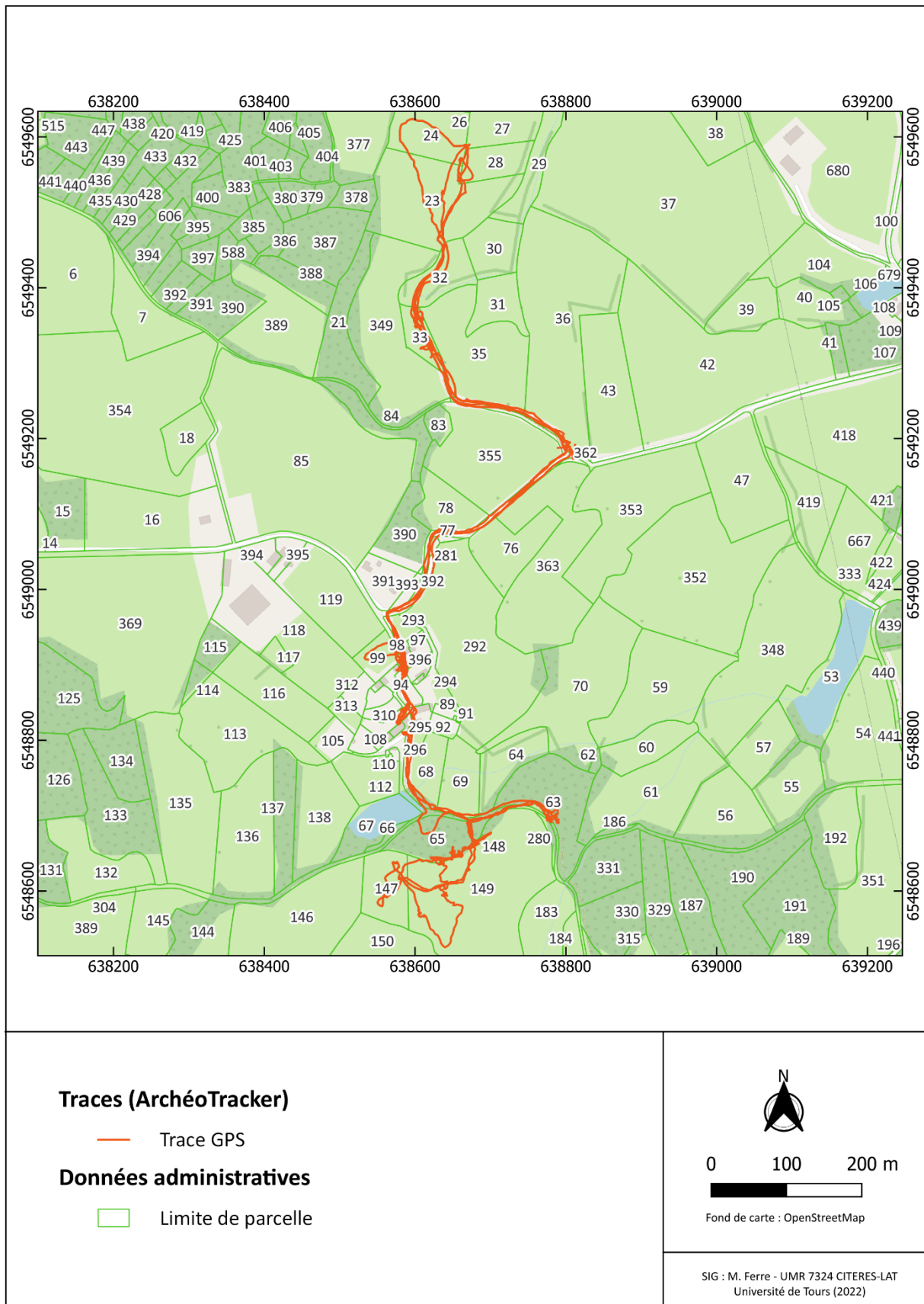


Figure 9 : Trace GPS de la prospection pédestre au Boueix

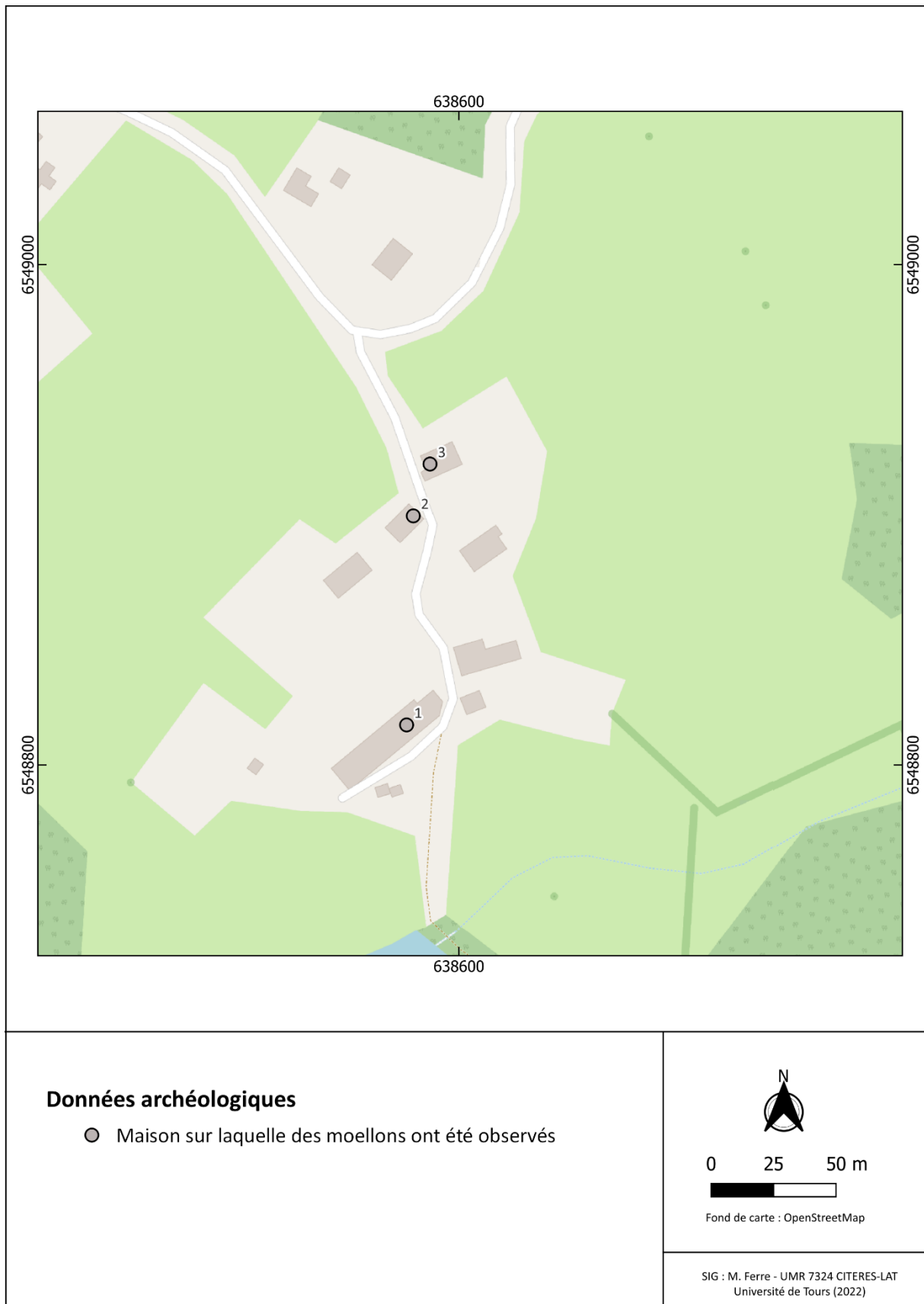


Figure 11 : Localisation des maisons sur lesquelles des moellons de petit appareil ont été observés



Figure 12 : Photographie de la façade Nord de la maison 1 au Boueix



Figure 13 : Photographie de la façade Sud de la maison 1 au Boueix



Figure 14 : Photogrammétrie du mur Est de la maison 2 au Boueix (M. Bourdoux)



Figure 15 : Photographie de la façade Ouest de la maison 3 au Boueix



Figure 16 : Photographie d'une TCA prise dans la façade Ouest de la maison 3 du Boueix



Figure 17 : Photographie du bloc en granite taillé observé au sud de la maison 2 au Boueix

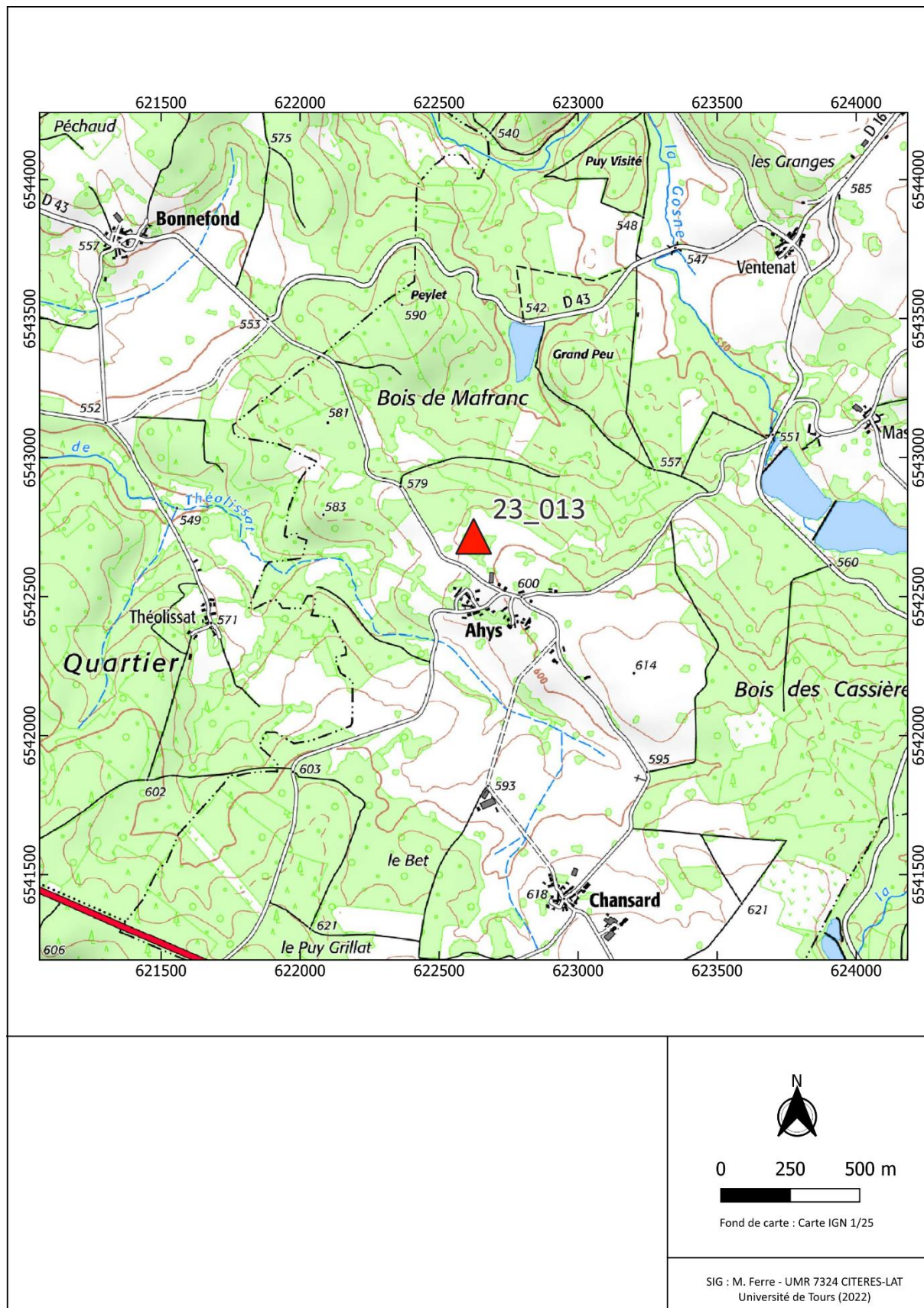


Figure 18 : Localisation du temple d'Ahys

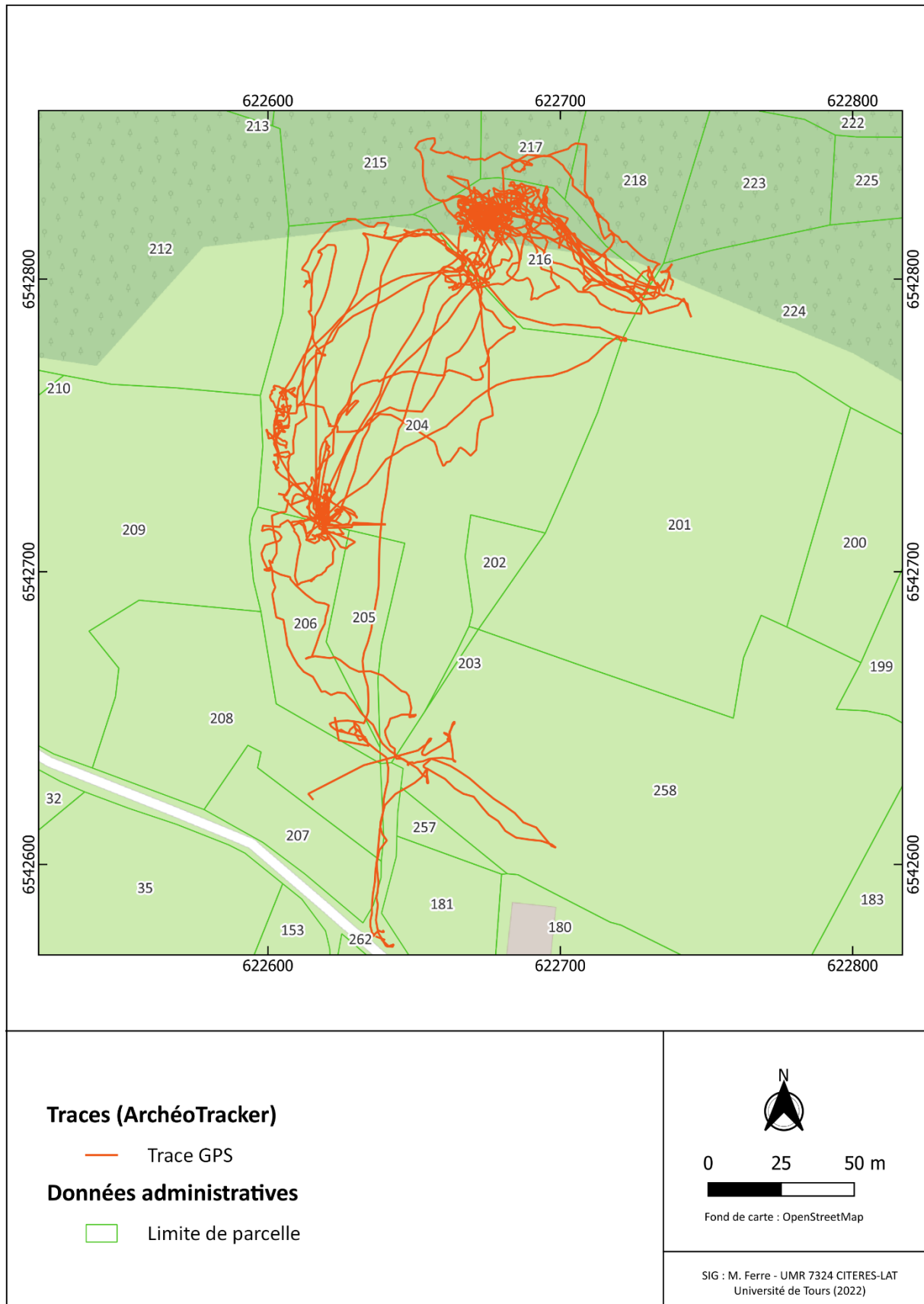


Figure 19 : Trace GPS de la prospection pédestre à Ahys

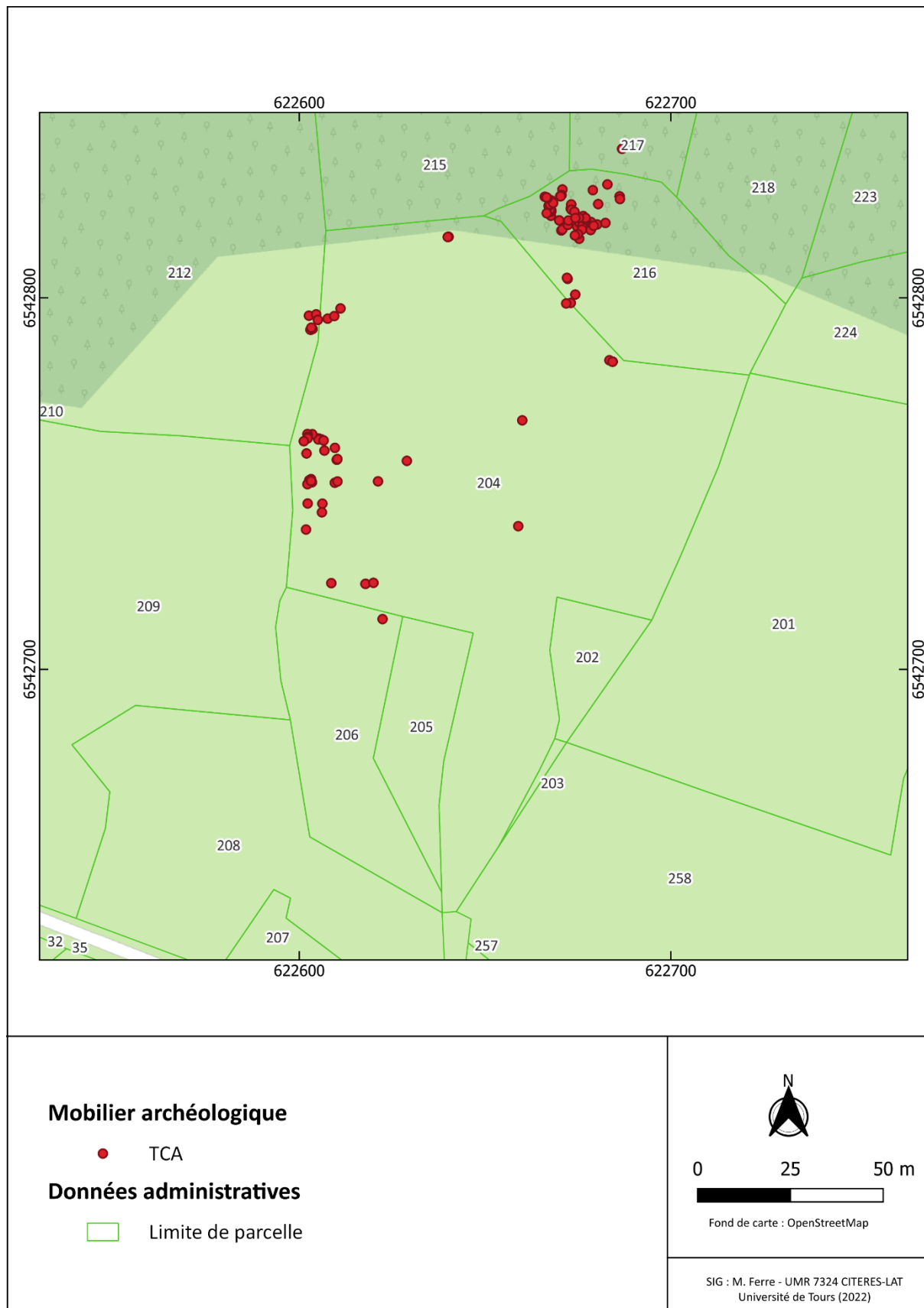


Figure 20 : Localisation des fragments de TCA collectés à Ahys

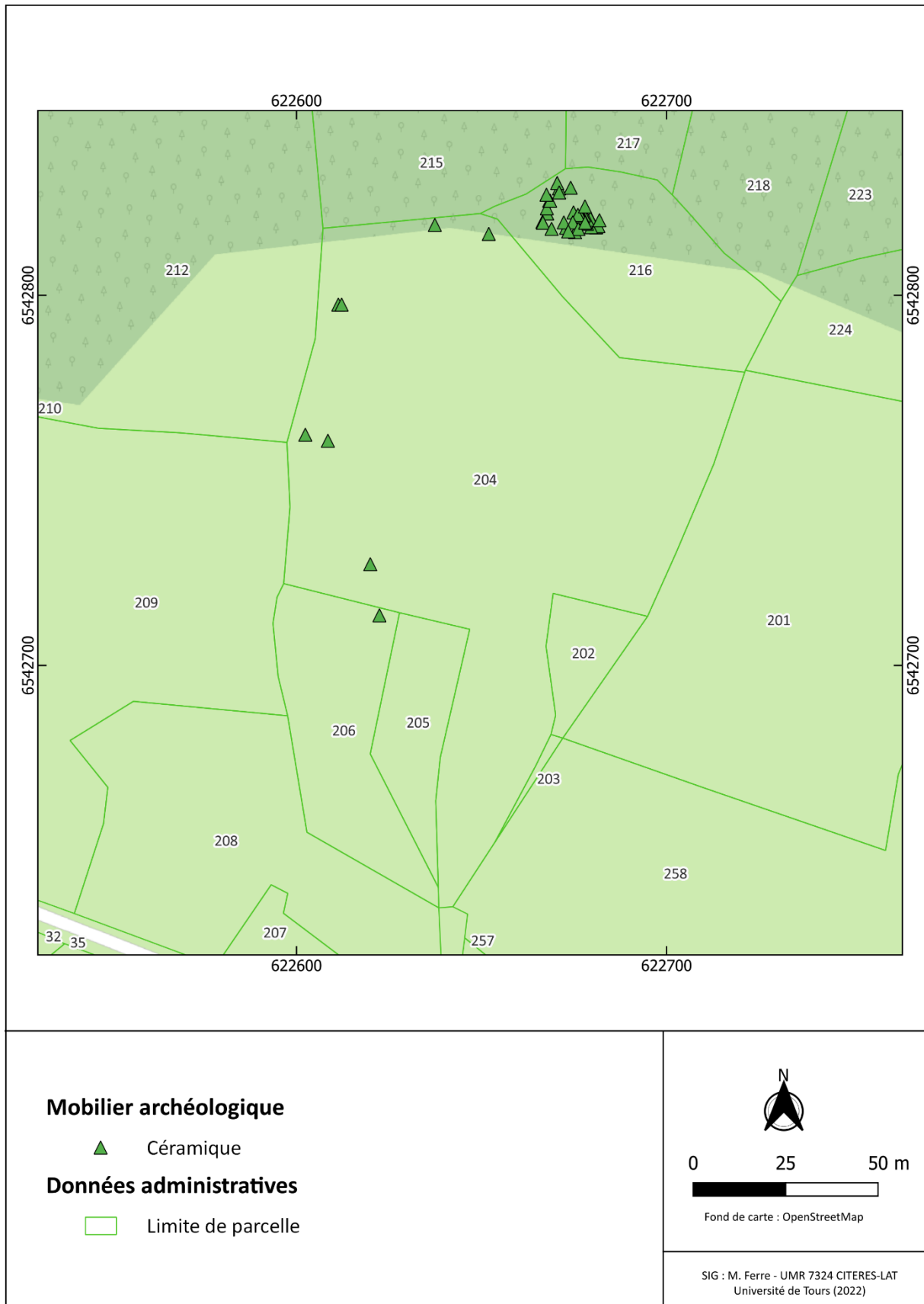


Figure 21 : Localisation de la céramique récoltée à Ahys

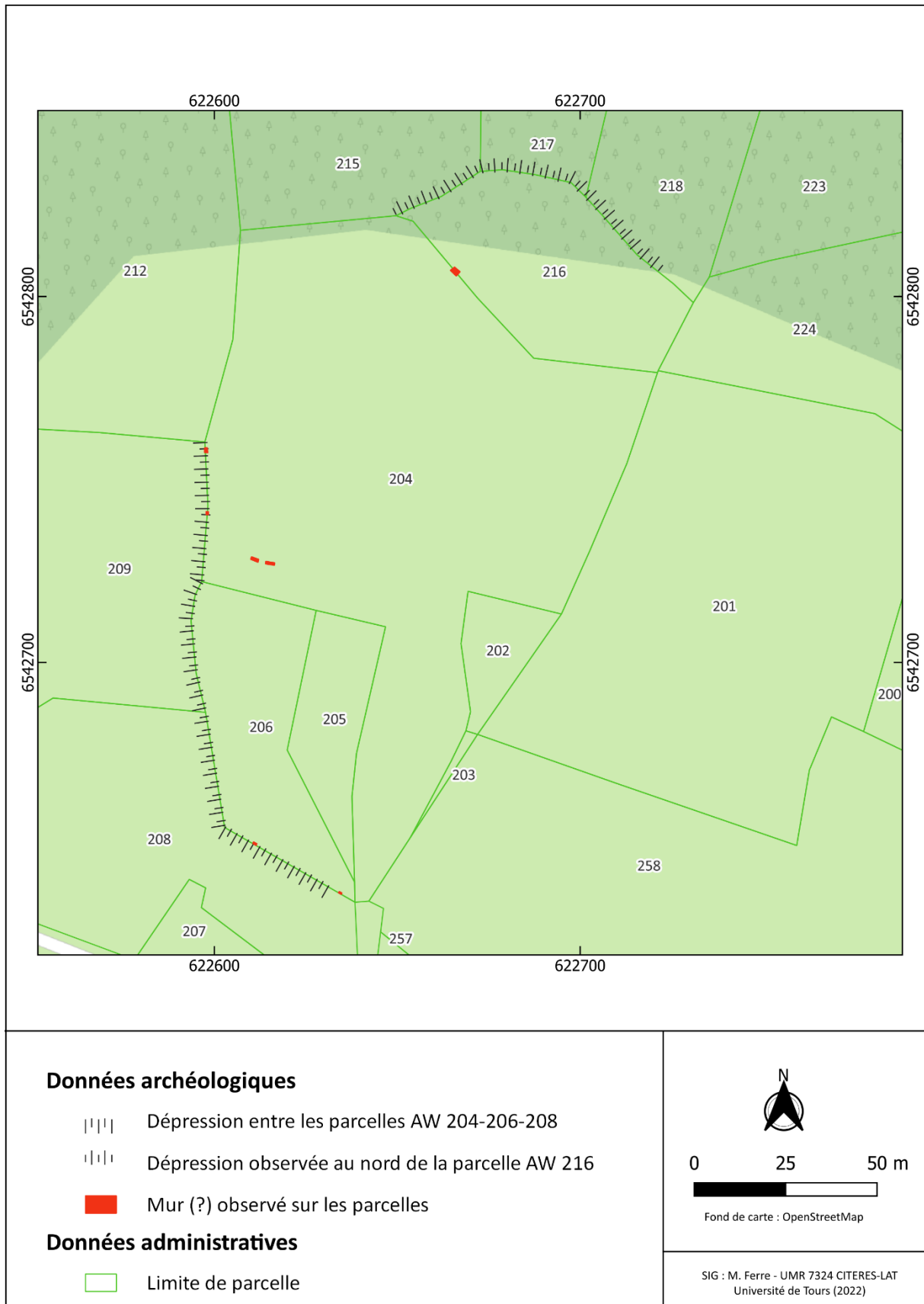


Figure 22 : Localisation des structures maçonnées et les dépressions observées à Ahys



Figure 23 : Photographie du mur 1 observé au sud de la parcelle AW 0206



Figure 24 : Photographie du mur 2 observé au sud de la parcelle AW 0206



Figure 25 : Photographie du mur 3 observé à la limite des parcelles AW 0209 et AW 0204



Figure 26 : Photographie du mur 4 observé à la limite des parcelles AW 0204 et AW 0216



Figure 27 : Photogrammétrie des murs 1 et 2 (M. Bourdoux)

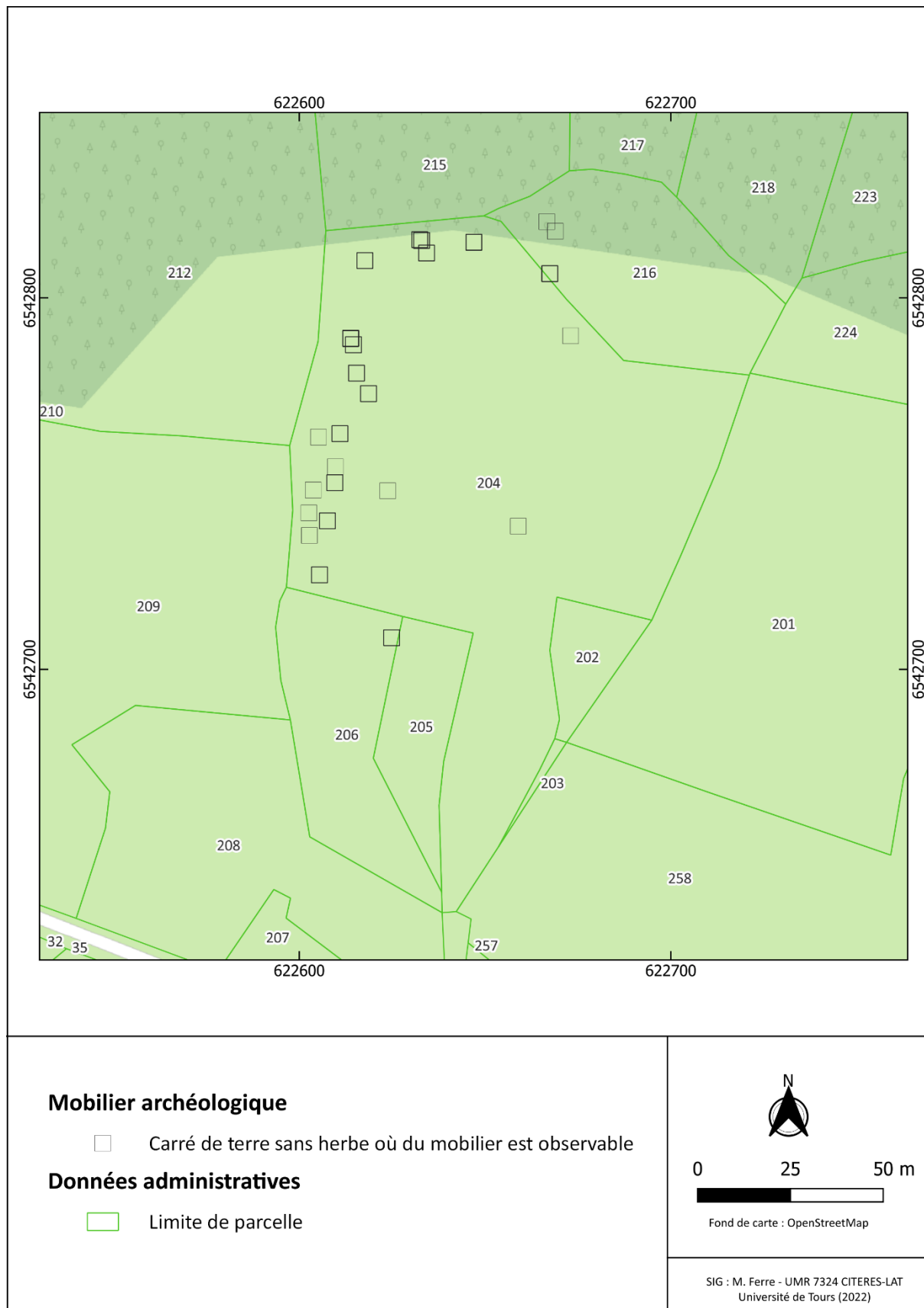


Figure 28 : Localisation des carrés de terre sans herbe dans le champ à Alys

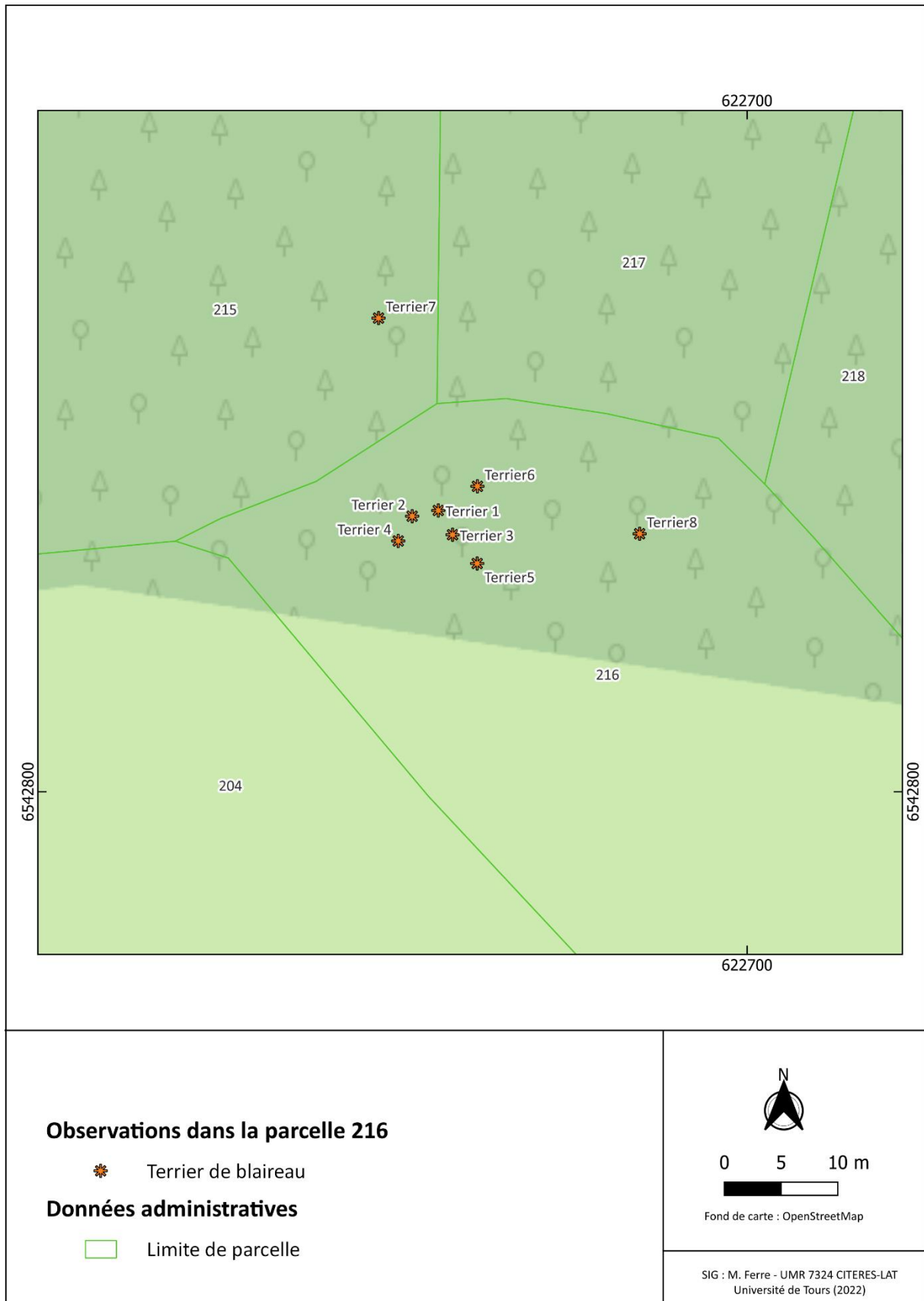


Figure 29 : Localisation des terriers de blaireaux ayant fourni beaucoup de mobilier dans la parcelle 216

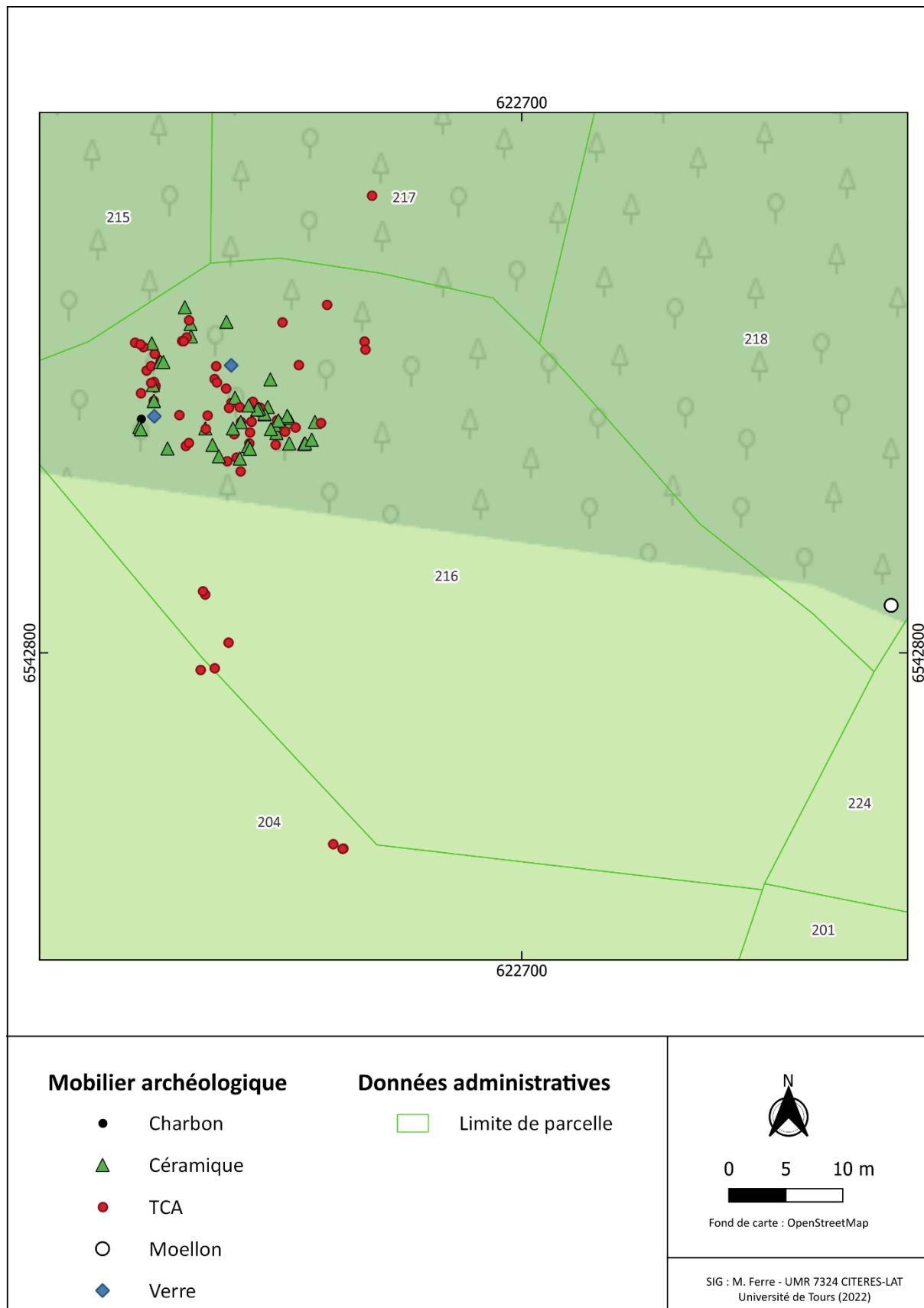


Figure 30 : Localisation du mobilier dans la parcelle AW 0216 à Ahys



Figure 31 : Photographie du tas de moellons observé au Nord-Est de la parcelle AW 0216

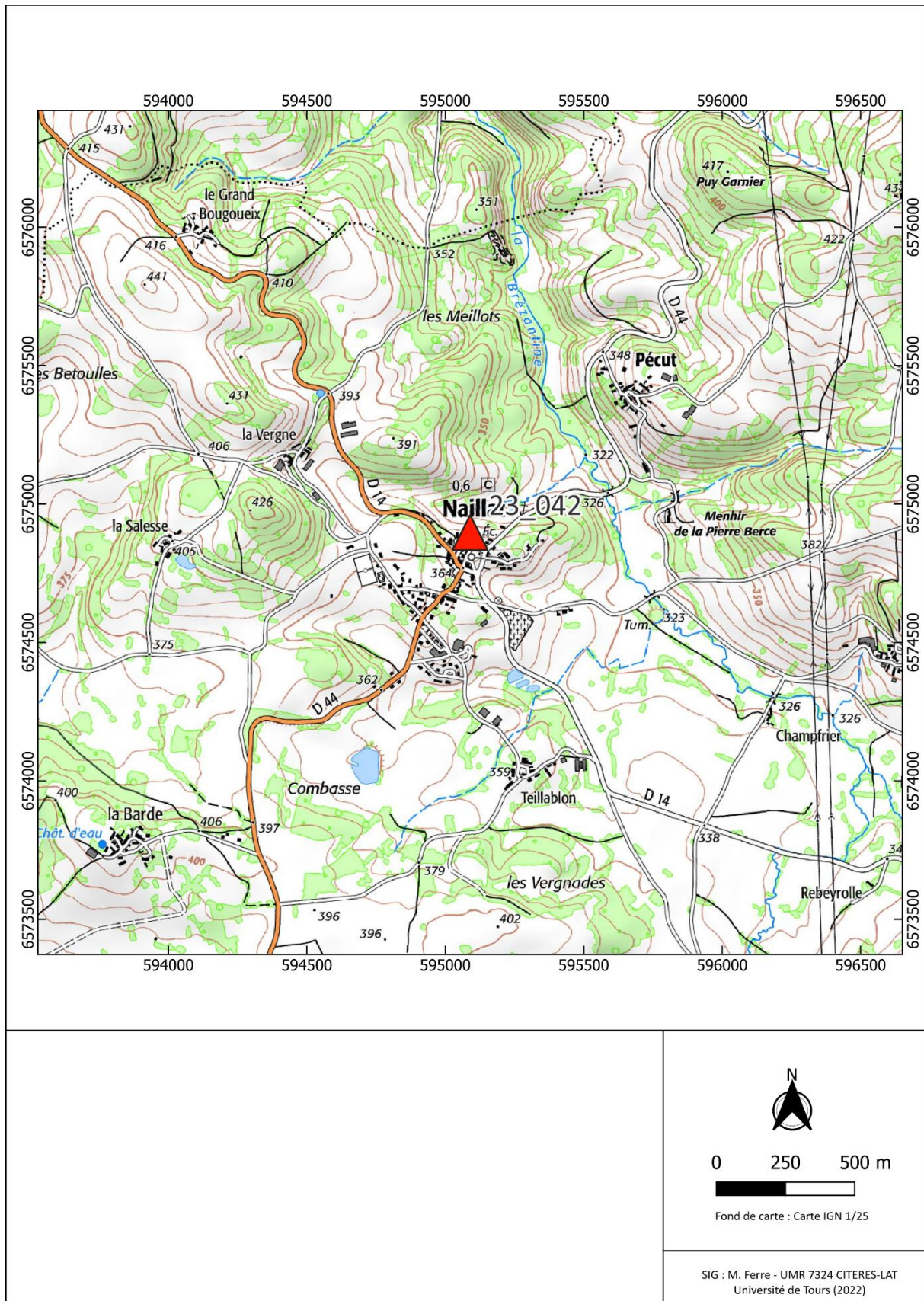


Figure 32 : Localisation du fanum de la fontaine de Naillat

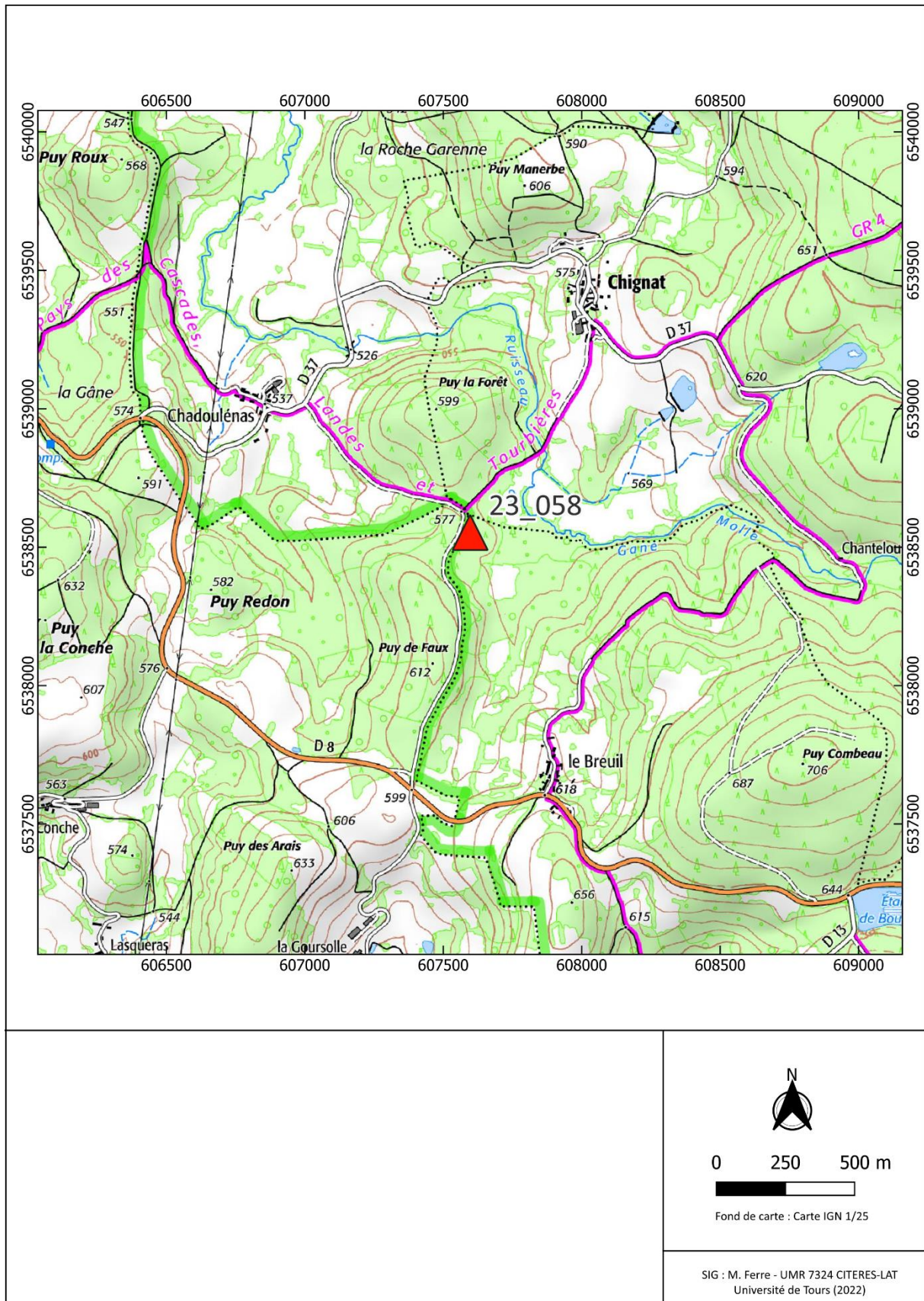


Figure 33 : Localisation du temple du Puy-de-Faux

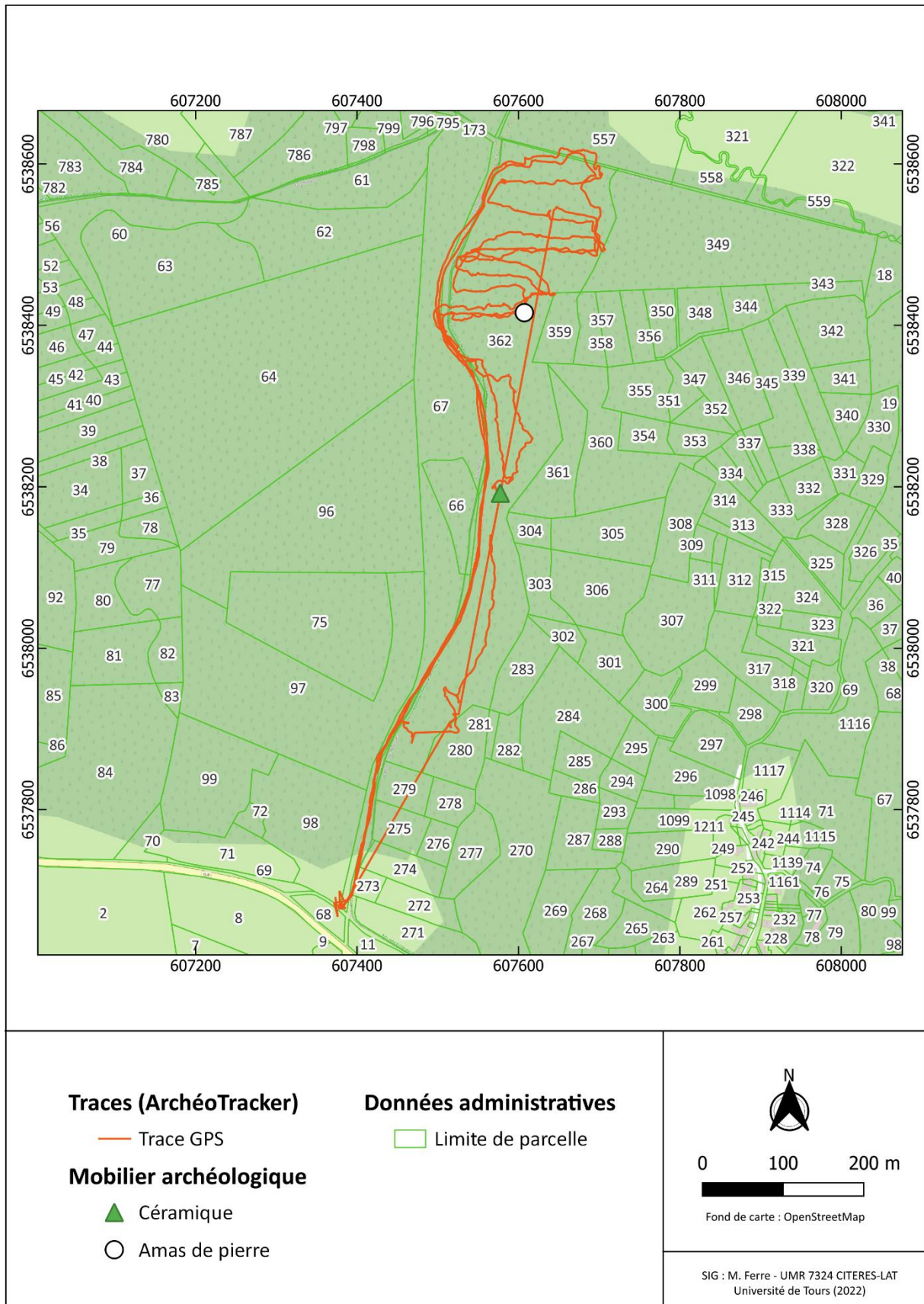


Figure 34 : Trace GPS de la prospection pédestre au Puy-de-Faux



Figure 35 : Photographie de la parcelle prospectée au Puy-de-Faux



Figure 36 : Photographie de la souche

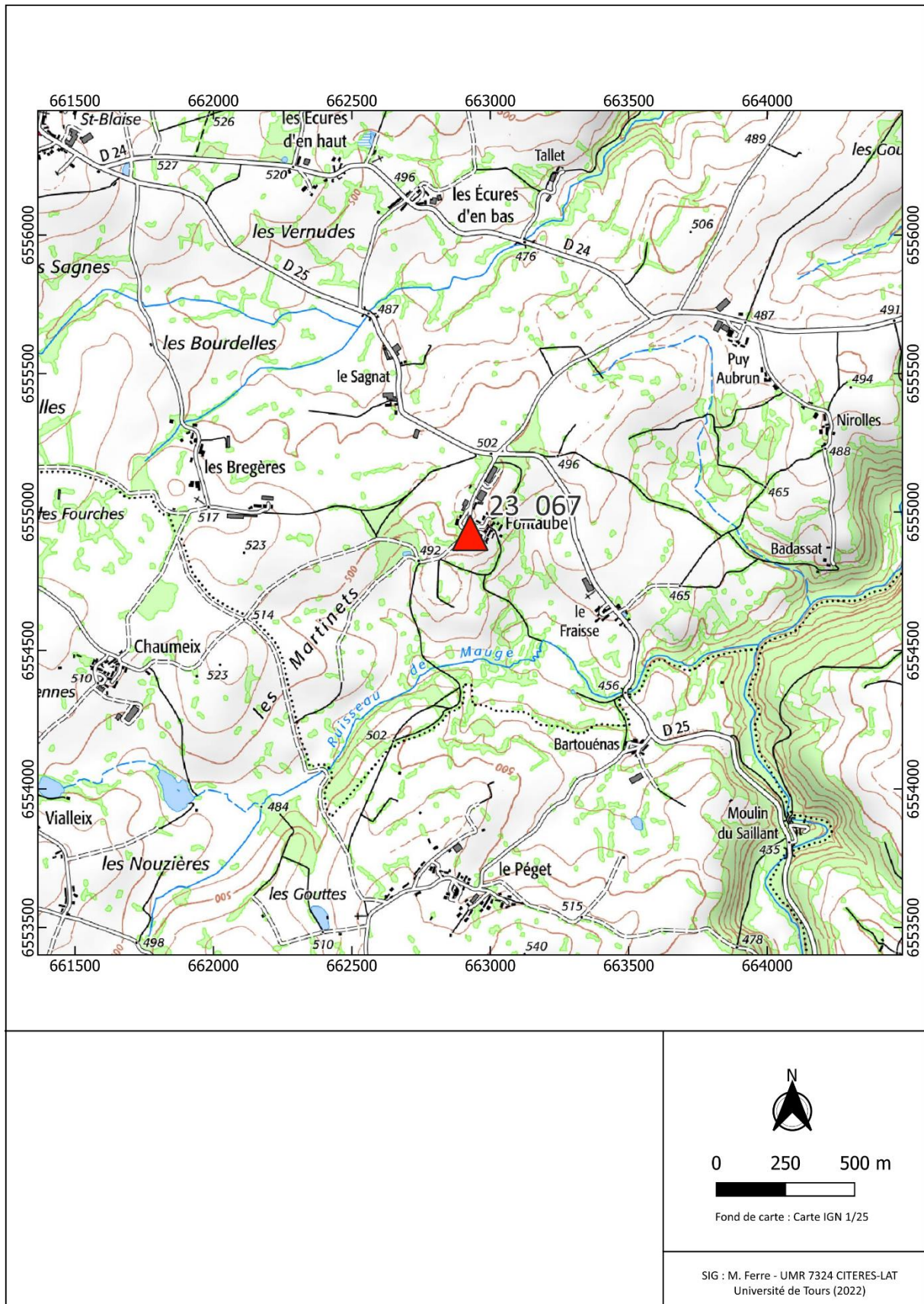


Figure 37 : Localisation du fanum de Fontaube

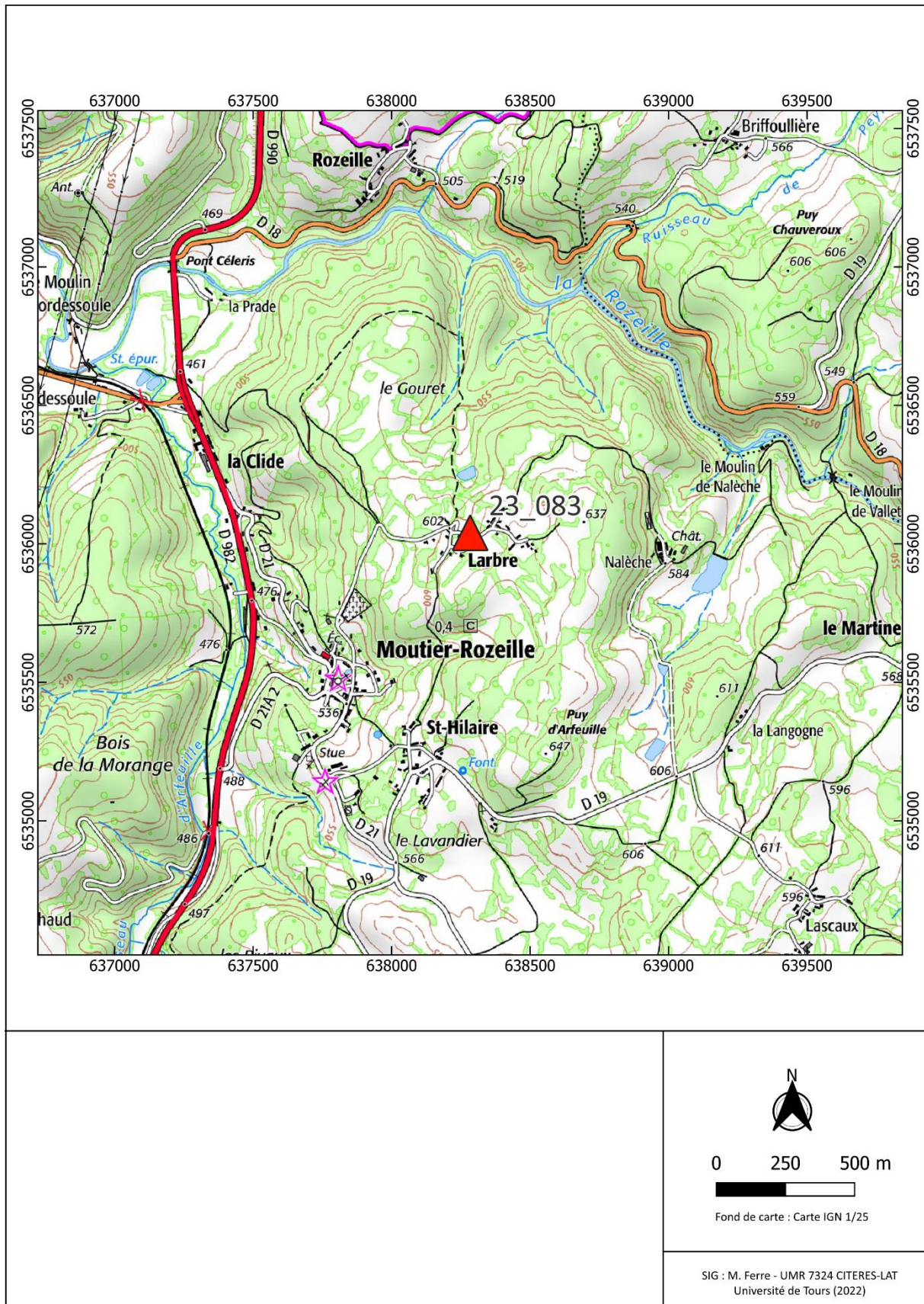


Figure 38 : Localisation de la fontaine de la Veix

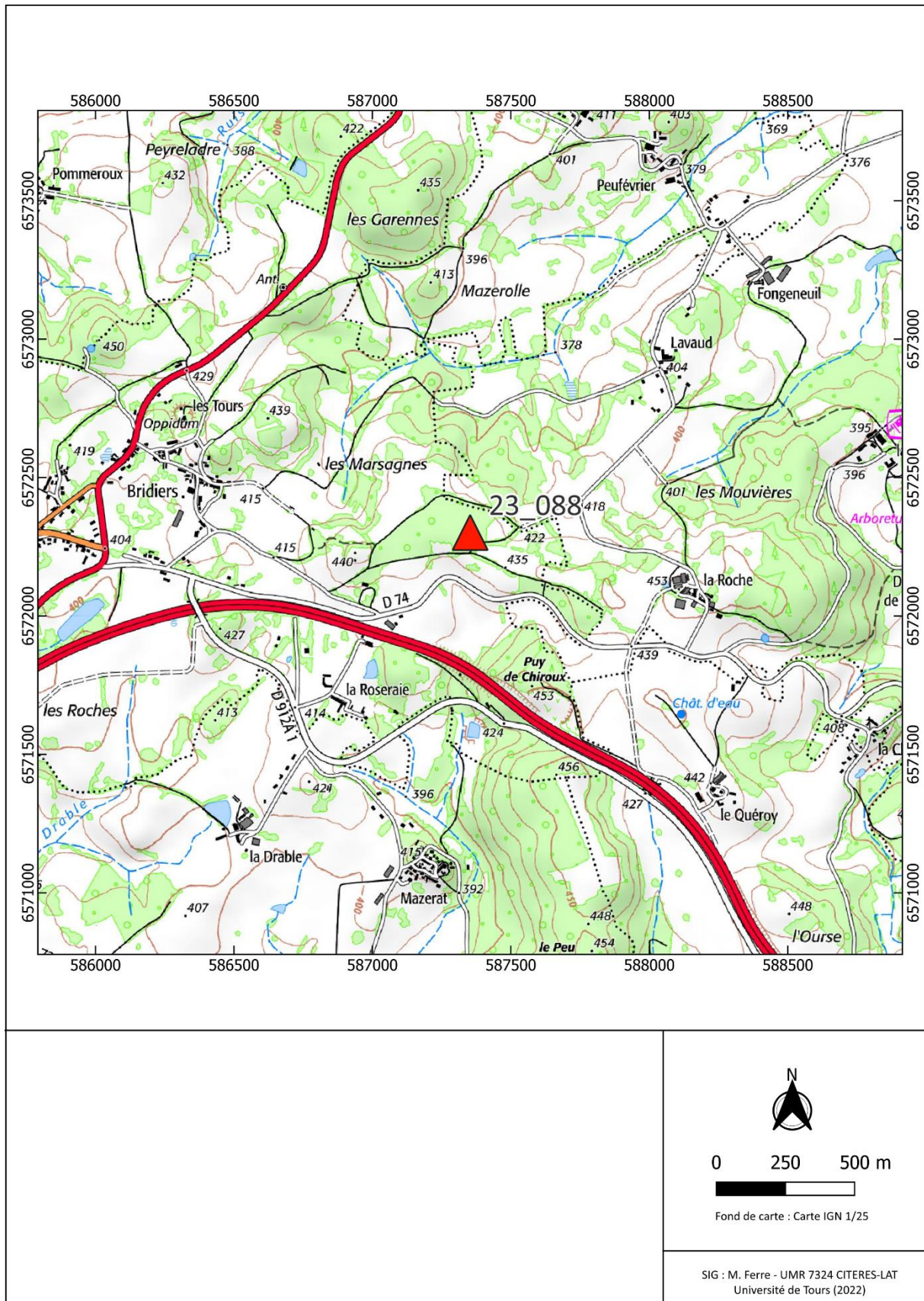


Figure 39 : Localisation des petits temples de Bridiers

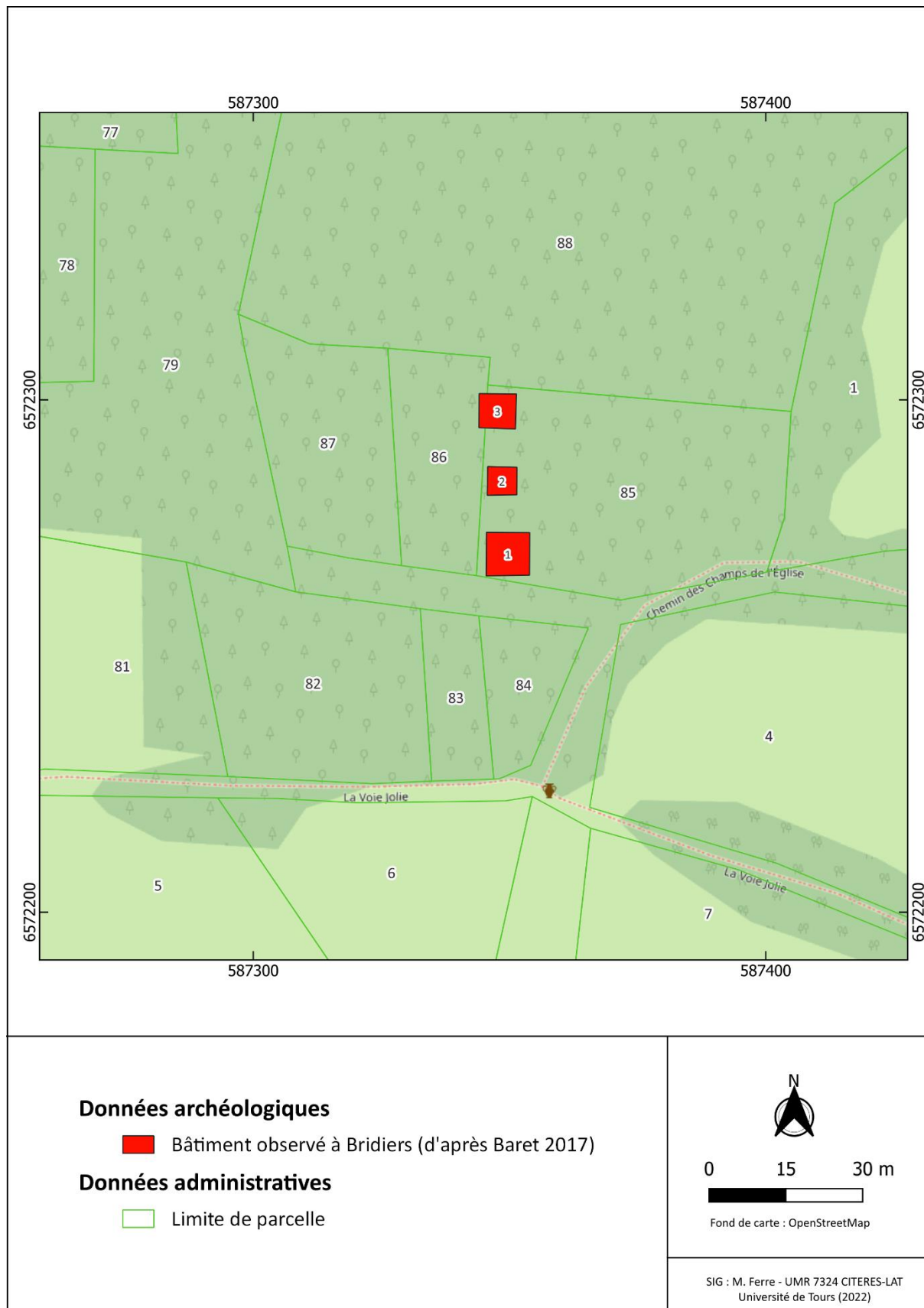


Figure 40 : Vectorisation des petits temples de Bridiers (d'après Baret 2017)



Figure 41 : Photographie du bâtiment 1 depuis le Sud



Figure 42 : Photographie du bâtiment 2 depuis le Nord



Figure 43 : Photographie de deux tegulae observées entre les bâtiments 2 et 3



Figure 44 : Photographie du bâtiment 3 depuis le Sud



AHYS-CER-001



AHYS-CER-002



AHYS-CER-003



AHYS-CER-004



AHYS-CER-005



AHYS-CER-006



AHYS-VER-001

Figure 45 : Planche de mobilier pour le site d'Ahys- Céramique et verre



AHYS-TCA-001



AHYS-TCA-002

Figure 46 : Planche de mobilier pour le site d'Ahys - Terres cuites architecturales

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : AUTORISATION ET ARRETE DE L'OPERATION.....	41
FIGURE 2 : CARTE DE LA CITE DES LEMOVICES	42
FIGURE 3 : CARTE ADMINISTRATIVE DU LIMOUSIN	43
FIGURE 4 : CARTE DES SITES SELECTIONNES POUR L'OPERATION	44
FIGURE 5 : EXEMPLE D'UNE FICHE PREPAREE POUR LA PHASE DE TERRAIN	45
FIGURE 6 : ÉCRAN DES APPLICATIONS MOBILE UTILISEES SUR LE TERRAIN (A GAUCHE : GEOPORTAIL ; A DROITE : ARCHEOTRACKER)	46
FIGURE 7 : LOCALISATION DU FANUM DE LA-LAVASTRE.....	47
FIGURE 8 : LOCALISATION DU FANUM DU BOUEIX	48
FIGURE 9 : TRACE GPS DE LA PROSPECTION PEDESTRE AU BOUEIX.....	49
FIGURE 10 : LOCALISATION DES FRAGMENTS DE TCA COLLECTES AU BOUEIX	50
FIGURE 11 : LOCALISATION DES MAISONS SUR LESQUELLES DES MOELLONS DE PETIT APPAREIL ONT ETE OBSERVES	51
FIGURE 12 : PHOTOGRAPHIE DE LA FAÇADE NORD DE LA MAISON 1 AU BOUEIX.....	52
FIGURE 13 : PHOTOGRAPHIE DE LA FAÇADE SUD DE LA MAISON 1 AU BOUEIX	52
FIGURE 14 : PHOTOGRAMMETRIE DU MUR EST DE LA MAISON 2 AU BOUEIX (M. BOURDOUX)	53
FIGURE 15 : PHOTOGRAPHIE DE LA FAÇADE OUEST DE LA MAISON 3 AU BOUEIX	54
FIGURE 16 : PHOTOGRAPHIE D'UNE TCA PRISE DANS LA FAÇADE OUEST DE LA MAISON 3 DU BOUEIX	54
FIGURE 17 : PHOTOGRAPHIE DU BLOC EN GRANITE TAILLE OBSERVE AU SUD DE LA MAISON 2 AU BOUEIX	55
FIGURE 18 : LOCALISATION DU TEMPLE D'AHYS.....	56
FIGURE 19 : TRACE GPS DE LA PROSPECTION PEDESTRE A AHYS	57
FIGURE 20 : LOCALISATION DES FRAGMENTS DE TCA COLLECTES A AHYS.....	58
FIGURE 21 : LOCALISATION DE LA CERAMIQUE RECOLTEE A AHYS	59
FIGURE 22 : LOCALISATION DES STRUCTURES MAÇONNEES ET LES DEPRESSIONS OBSERVEES A AHYS	60
FIGURE 23 : PHOTOGRAPHIE DU MUR 1 OBSERVE AU SUD DE LA PARCELLE AW 0206.....	61
FIGURE 24 : PHOTOGRAPHIE DU MUR 2 OBSERVE AU SUD DE LA PARCELLE AW 0206.....	61
FIGURE 25 : PHOTOGRAPHIE DU MUR 3 OBSERVE A LA LIMITE DES PARCELLES AW 0209 ET AW 0204	62
FIGURE 26 : PHOTOGRAPHIE DU MUR 4 OBSERVE A LA LIMITE DES PARCELLES AW 0204 ET AW 0216	62
FIGURE 27 : PHOTOGRAMMETRIE DES MURS 1 ET 2 (M. BOURDOUX)	63
FIGURE 28 : LOCALISATION DES CARRÉS DE TERRE SANS HERBE DANS LE CHAMP A AHYS	64
FIGURE 29 : LOCALISATION DES TERRIERS DE BLAIREAUX AYANT FOURNI BEAUCOUP DE MOBILIER DANS LA PARCELLE 216.....	65
FIGURE 30 : LOCALISATION DU MOBILIER DANS LA PARCELLE AW 0216 A AHYS	66
FIGURE 31 : PHOTOGRAPHIE DU TAS DE MOELLONS OBSERVE AU NORD-EST DE LA PARCELLE AW 0216	67
FIGURE 32 : LOCALISATION DU FANUM DE LA FONTAINE DE NAILLAT	68
FIGURE 33 : LOCALISATION DU TEMPLE DU PUY-DE-FAUX.....	69
FIGURE 34 : TRACE GPS DE LA PROSPECTION PEDESTRE AU PUY-DE-FAUX.....	70
FIGURE 35 : PHOTOGRAPHIE DE LA PARCELLE PROSPECTEE AU PUY-DE-FAUX	71
FIGURE 36 : PHOTOGRAPHIE DE LA SOUCHE.....	72
FIGURE 37 : LOCALISATION DU FANUM DE FONTAUBE	73
FIGURE 38 : LOCALISATION DE LA FONTAINE DE LA VEIX.....	74
FIGURE 39 : LOCALISATION DES PETITS TEMPLES DE BRIDIERS.....	75
FIGURE 40 : VECTORISATION DES PETITS TEMPLES DE BRIDIERS (D'APRES BARET 2017).....	76
FIGURE 41 : PHOTOGRAPHIE DU BATIMENT 1 DEPUIS LE SUD.....	77
FIGURE 42 : PHOTOGRAPHIE DU BATIMENT 2 DEPUIS LE NORD	78
FIGURE 43 : PHOTOGRAPHIE DE DEUX TEGULAE OBSERVEES ENTRE LES BATIMENTS 2 ET 3.....	79
FIGURE 44 : PHOTOGRAPHIE DU BATIMENT 3 DEPUIS LE SUD.....	80
FIGURE 45 : PLANCHE DE MOBILIER POUR LE SITE D'AHYS- CERAMIQUE ET VERRE	81
FIGURE 46 : PLANCHE DE MOBILIER POUR LE SITE D'AHYS - TERRES CUITES ARCHITECTURALES.....	82